

# L'ETOILE DU NORD

## AGRICULTURE, COLONISATION, COMMERCE, INDUSTRIE.

### JOURNAL HEBDOMADAIRE

ALBERT GERVAIS,  
Propriétaire et Administrateur.

BUREAU ET ATELIER :  
33 rue Mansseau.

33ème ANNEE.

JOLLETTE, JEUDI, 19 AVRIL 1917.

No 39

## ASSEZ DE MENSONGES !

Il n'y a pas que les orangistes de Toronto qui soient capables de mentir pour nous injurier : ceux de Boston ne leur cèdent en rien. Jugez-en :

*Ils (les membres du clergé canadien-français) induisirent les étudiants, comme ceux de Laval, à épouser la cause de l'Allemagne. "Ne vous enrôlez pas d'eux à leurs ongles ; ne soucrivez pas, ne faites rien pour aider l'Angleterre. Ne signez pas les cartes du service national, car c'est le commencement de la conscription."*

*Le gouvernement envoya de ces cartes en janvier dernier, demandant : "Consentirez-vous à faire tout en votre pouvoir pour le Dominion, si on vous paie le même salaire que vous recevez à présent ? Avez-vous quelques connaissances spéciales ?" etc. Conformément aux conseils de leurs chefs politiques et religieux, presque tous les canadiens-français ont ignoré ces cartes, sauf dans certains villages où les habitants les ont mises en tas et les ont brûlées. (Un correspondant).*

Grand Dieu ! que d'efforts a dû faire cet imbécile de correspondant pour pondre un tel oeu ! S'il recommence, il en crèvera. Voilà bien les premières conséquences de l'infâme campagne que mènent contre nous les orangistes de Toronto ; voilà le résultat des vantardises et des sales mensonges que colporte leur presse dans la province-soeur, et dans la république voisine.

Le correspondant qui fait dans le journal en question ne puise sûrement pas ses renseignements à Montréal ou dans la presse du Québec, non, car ils portent l'empreinte de Toronto, ils puent le venin que recèle la presse orangiste.

Mais d'où que lui viennent ses informations, sa science empoisonnée, disons de suite qu'il a la berluce, que son cas est même très grave, que les soins d'un médecin expérimenté lui sont quasi indispensables.

Quand on sait que nos chefs politiques comme sir Wilfrid Laurier, l'hon. Rodolphe Lemieux, les hon. ministres Casgrain, Patenaude, Blondin, sir Lomer Gouin et les autres, ont engagé leurs compatriotes à remplir les cartes du Service National ; que les plus hautes autorités ecclésiastiques de la province de Québec, Son Eminence le cardinal Bégin en tête, Sa Grandeur Mgr Bruchési, ont déclaré que c'était un devoir de haute convenance de répondre au désir du gouvernement ; quand on sait que nos curés du haut de la chaire se sont évertués à faire comprendre aux fidèles que ces cartes ne regardaient point du tout la conscription ; quand on sait, enfin, que notre clergé canadien-français, oui, notre clergé du Québec, celui qu'on insulte pour nous deshonoré, s'est dévoué autant que quiconque, autant que n'importe quel corps pour le triomphe de la cause des Alliés ; quand on sait tout cela, les rodomontades, qui nous viennent de Boston ou de Toronto nous donnent des nausées, quand ce ne sont pas des haut-le-cœur.

Vous ne faites point votre devoir clament les orangistes de Toronto qui ont des petits fils à Boston — en se croisant les bras. Au lieu d'aider à la cause commune, vous enrayez son avancement, vous la dépréciez dans l'opinion publique.

Mensonge, fourberie, perfidie ! S'il en est parmi nous qui manquent à leur devoir, c'est vous glapisseurs éhontés. Vous ne reculez devant rien pour satisfaire à votre orgueil, à votre esprit de domination, à votre haine d'une race qui vous vaut cent fois.

Nous écrivons présentement la page la plus importante de notre histoire nationale, et s'il y a des tâches, vous en êtes l'auteur. Une fois pour toutes, cessez vos jérémiades, vos refrains calomnieux, injurieux et empoisonnés. Cessez, pour l'amour de cette cause qui leur sert de prétexte, et qui est trop grande, trop noble, trop sacrée pour cela. Arrière les vieilles rançunes du passé, le fanatisme national, la passion des partis et des sectes. Un seul idéal doit nous guider dans toutes nos actions, doit remplir toutes nos aspirations ; le succès de nos armes, c'est le seul objectif vers lequel nous devons tendre avec tous les peuples qui combattent pour la protection du droit contre la force.

Puissent les Orangistes de Toronto — qui répandent leur doctrine mensongère dans la république voisine — le comprendre enfin. C'est le voeu que nous exprimons au nom de la race canadienne-française et de ses chefs, dans l'intérêt de la cause commune que nous devons défendre en commun ; c'est le désir de tous les honnêtes gens qui veulent l'union entre les deux grandes races qui forment le peuple canadien ; c'est l'espoir que caressent tous ceux qui n'ont cessé de prêcher la concorde et l'harmonie. Trêve aux mensonges !

## LES LICENCES

Le Conseil semble vouloir agir avec prudence et sagesse dans la distribution des licences. Nous nous empressons de l'en féliciter, et nous souhaitons qu'il suive jusqu'au bout cette ligne de conduite qui est la seule bonne à suivre.

D'ailleurs, c'est pour lui un devoir auquel il ne peut se soustraire sans manquer à ses promesses, sans forfaire aux engagements solennels qu'il a pris publiquement, sans tromper la confiance des électeurs qui ont voté le règlement révoquant celui de la prohibition.

Les anti-prohibitionnistes sincères et honnêtes de cette ville, ainsi que toute la population, veulent des hôtels bien tenus par des hôteliers qui méritent leur confiance, des gens qui puissent apporter comme garanti, non pas un certificat, mais un passé irréprochable, et l'estime générale du public.

Le bon fonctionnement du système que l'on veut essayer une seconde fois, dépendra plus encore du choix que l'on fera des hôteliers, que de la surveillance sévère qui devra être exercée sur leur commerce.

## ST-LIGUORI

M. Alfred Laporte, ancien cultivateur du rang douze est décédé à Montréal le 13 avril, à l'âge de 89 ans.

M. Laporte descend dans la tombe trois semaines après la mort de son épouse et laisse pour déplorer sa perte trois enfants : deux filles et un fils.

Les rites mortels ont été transportés à St-Liguori samedi dernier, où ont eu lieu les funérailles marquées le 17 courant au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Le service a été chanté par le Rvd M. Liguori Laporte, son frère, assisté de diacre et sous-diacre. Pendant le service divin des messes ont été célébrées aux autels latéraux par le Rvd M. Pauzé, curé de St-Gabriel de Brandon, son neveu et le Rvd M. J. B. Desrosiers, curé de St-Ambrose de Kildare, son cousin.

Les porteurs étaient MM. Stanislas Laporte, Venance Pauzé, Hosanna Desrosiers, Paul-Émile Augé, Ernest Beauséjour et F. Héou. Nous présentons à la famille Laporte nos sincères condoléances.

## Meli-Melo

Les Etats-Unis sont en train de former une armée agricole composée de deux millions d'hommes.

M. Houston, secrétaire du ministère de l'Agriculture, demandera au gouvernement une somme de \$25,000,000 à cette fin ; et les 6,000 élèves des High Schools seront mis en disponibilité immédiatement pour qu'ils travaillent sur les fermes du comté de Cook, district de Chicago.

Les Américains sont pratiques, ils sauront le prouver une fois de plus dans cette guerre à laquelle ils semblent vouloir prendre une part active et large.

Mgr Mundelein, archevêque allemand de Chicago, déclare — dans une lettre adressée au comité du corps ambulancier de Chicago — que les Etats-Unis défendent une bonne cause en prenant part à la guerre.

Un chèque au montant considérable accompagne cette lettre : "Je suis poussé à agir ainsi, dit Sa Grandeur, par ce fait que vous travaillez pour la cause de l'humanité, que vous prenez soin des blessés de chaque nation, et par cette pensée plus sérieuse que quelques-uns de nos propres enfants peuvent avoir bientôt besoin des secours que le corps d'ambulance leur apportera en toute hâte".

Le Colonel Roosevelt vient d'être autorisé à lever une armée de 100,000 hommes qu'il commandera lui-même.

Les journaux de l'Est nous disent que les cadres de cette armée seront vite remplis ; et nous le croyons sans peine. Il y a plus de patriotisme que l'on pense dans le cœur de l'Américain ; s'il n'est pas aussi attaché que nous au sol qui l'a vu naître, il a ce qu'on pourrait appeler l'orgueil de la race. L'Américain est fier de son nom, et il le porte dignement ; pour le défendre il sacrifiera son or et son sang.

Les rapports préliminaires des recettes brutes des trois principaux chemins de fer canadiens, pour le mois de mars, montrent que le volume d'affaires transigées pendant ce mois a été sans précédent pour cette époque de l'année et a approché celui des mois d'automne en année normale. L'augmentation sur le mois de mars 1916 a été de \$2,673,193 ou 15.1 pour cent.

L'esprit de modération, le respect de l'opinion d'autrui devraient être la vraie politique de notre âge et de notre génération, la seule qui puisse sauver la liberté, si compromise par ceux qui n'en veulent pour personne et par ceux qui n'en veulent que pour eux.

Mais l'opinion d'autrui : peut !... Et certaines gens, haut sur pattes comme ils voudraient l'être dans l'estime publique, s'en fichent comme de leur première chemise....

L'opinion d'autrui : bah !... est-ce que même ils comprennent seulement ce que c'est ? Allez donc leur dire que ça mérite autant de considération que... qu'une licence par exemple, ou encore... que la plus grosse automobile de la ville.

Eh, bien ! savez-vous comment ils répondront ? En demandant à la Cie du C. N. R. — si vous êtes son employé — de vous destituer. Ou de toutes autres manières aussi malhonnêtes que mesquines, étroites et enfantines.

Si la valeur n'attend pas le nombre des années, l'âge et la taille n'atteignent pas toujours la valeur.

Le commissaire d'utilité publique de Winnipeg vient de faire une enquête sur le coût élevé de la vie et n'a pu trouver l'évidence d'une entente ou combine pour le maintien des prix élevés. Il n'a reconnu qu'une chose, c'est que les conditions actuelles étaient dues à la loi naturelle de l'offre et de la demande. Pratiquement toutes les enquêtes en arriveront à cette conclusion, mais peu d'enquêteurs oseront le dire ouvertement pour ne pas contrarier le public qui pense le contraire.

Lundi, les Français ont enfoncé la ligne de Hindenburg sur une largeur de quarante milles dans un des points où l'ennemi se considérait le plus fort, en lui infligeant une perte de 100,000 tués, blessés et prisonniers. La France a salué cette victoire avec beaucoup d'enthousiasme.

## Le coût de la Guerre

Le coût de la guerre au 31 décembre 1916 atteignait 375 milliards qui représentent un intérêt annuel de 32 milliards. Or, avant la guerre, la dette des six principaux belligérants s'élevait à moins de 110 milliards et les intérêts et frais d'amortissement à 4 milliards 500 millions par an.

Comment ces puissances ont-elles pourvu à une telle augmentation de charges ? Pour 220 milliards, au moyen de Bons de Trésor et d'emprunts placés presque entièrement à l'intérieur pour le reste, au moyen d'emprunts à l'étranger. Les Etats-Unis sont ainsi créanciers de l'Europe pour 11 milliards 185 millions. Il y eut aussi pour 45 milliards d'émissions de papier-monnaie.

Mais il fallut payer les intérêts de ces emprunts. La "Stampa", le grand journal italien, fait à ce propos sur la politique financière suivie par les belligérants et leur puissance de récupération, une fort intéressante étude.

D'après elle, l'Angleterre et l'Italie ont suivi la meilleure politique financière. Elles n'ont contracté de nouvelles dettes qu'après avoir créé de nouveaux impôts capables d'en couvrir les frais. La France, la Russie, l'Autriche et l'Allemagne ont reconnu toute l'excellence de cette méthode. Si elles n'ont pu encore déterminer le remède des nouveaux impôts qu'elles projettent, c'est elles, du moins les projets directs ont fait preuve d'une élasticité supérieure aux prévisions.

En France, le succès réel des emprunts atteste la reprise graduelle de la vie économique. Le développement de l'esprit d'épargne, conséquence des économies imposées par la guerre, l'abondance exceptionnelle du marché monétaire par suite de la rapidité relative avec laquelle les fournitures de guerre sont réglées, la réduction forcée des affaires d'un certain nombre d'entreprises industrielles, commerciales ou maritimes, qui a libéré momentanément des capitaux assez considérables, expliquent en partie ce succès. Et il y a, en outre, la magnifique vitalité du pays.

Evidemment, trois des principaux pays en guerre, l'Angleterre, la France et l'Allemagne ont augmenté leur dette de 150 milliards, qui représente une fraction importante de leur fortune privée. La situation des autres belligérants et même de tous les Etats neutres, n'est pas beaucoup meilleure. On peut se demander si le poids des impôts ne compromettra pas gravement et pour longtemps, peut-être pour toujours, la vitalité économique des nations les moins favorisées. Il est indiscutable d'autre part, que la plupart des pays ont manifesté une puissance de récupération supérieure à toute expectation, et singulièrement rassurante pour leur avenir.

## AU FIL DE LA PLUME.

### Célibataires qui cherchez.....

Taxons-les ! Taxons-les... telle est l'exclamation qui termine un article virulent à l'adresse des célibataires — publié dans un Journal de New-York. Et cet article est signé d'un nom féminin s'il vous plaît !...

Eh, oui ! taxons les vieux garçons, et s'ils n'ont pas d'argent, ce qui est fort possible, jetons-les dans des sombres cachots pour leur faire expier un crime dont après tout ils ne sont point coupables. Puis, après, nous irons combattre sur les champs d'Europe pour le respect de la liberté et le progrès de la civilisation. C'est absurde !...

Un conseil mesdames : au lieu de vous casser la tête à inventer des moyens de persécution contre ceux qui ne trouvent point femmes à marier, appliquez-vous à leur plaire par les qualités naturelles dont vous n'êtes point dépourvues. Et avant longtemps les choses prendront une autre tournure, soyez-en convaincues.

Diantre ! c'est presque une accusation que je vous lance sans crier gare ; néanmoins, quelle qu'en soit la forme, je vous engage à mettre ce conseil en pratique, et fidèlement. Les résultats seront tout autant à votre avantage qu'au nôtre : d'une pierre deux coups.

Ce n'est point dans les journaux, encore moins dans les parlements et les Hôtels-de-Ville que devrait se régler cette question de vieux garçons, à laquelle vous attachez une importance capitale ; mais bien dans vos salons, à vos foyers, dans le fond de votre cœur, par votre conduite et vos délicieuses vertus.

PETIT CANADIEN.

## La participation Américaine

La plupart des journaux s'accordent à dire que l'entrée des Etats-Unis dans le conflit marque la dernière phase de la guerre.

L'Allemagne, dit la "Patrie", s'était aveuglée au point de croire que la grande république américaine a cause de son éloignement et a cause de son manque de préparation militaire, ne pourrait influencer le gigantesque duel de l'Europe. Parce que les Alliés étaient déjà déterminés à ne pas déposer les armes avant d'avoir accompli leur oeuvre, l'issue évidemment en reste la même, mais la victoire qui apparaissait dans le lointain est prodigieusement moins distante, et la participation américaine devient le gage certain d'une paix prochaine et durable.

Avec leurs inépuisables ressources et avec l'expérience chèrement acquise par les Alliés depuis trois ans, les Etats-Unis aisément surmonteront ces deux obstacles à leur participation effective : leur éloignement du théâtre des hostilités et leur absence de préparation. A la vérité, l'Atlantique est en ce moment un des principaux théâtres de la guerre. Dans l'oeuvre de destruction à outrance entreprise par ses sous-marins, l'Allemagne a placé son suprême espoir non pas de vaincre, mais d'échapper à un irréparable désastre. Lorsque, il y a plusieurs mois, la Germanie faisait de pressantes propositions de paix, elle était déjà prête à accepter moins qu'une paix sans victoire, mais une partielle défaite. Elle n'attend pas davantage de sa campagne de terrorisme contre le commerce océanique, et elle n'a plus rien à en attendre maintenant que les Etats-Unis entreprennent de la réfréner.

D'ici à quelques mois, les Etats-Unis construiront autant de navires que les sous-marins allemands en pourront détruire, en supposant qu'ils puissent exercer leurs dégradations avec une constante intensité. Les chantiers maritimes américains répareront promptement les effets des torpillages. Mais plus promptement encore les Etats-Unis feront aux pirates teutons une chasse victorieuse.

Pour la repression de la campagne sous-marine allemande, nos voisins possèdent dès maintenant de redoutables moyens d'actions. Bientôt leurs escadres volantes sillonneront en tous sens la zone infestée, ou les pirates ne trouveront plus de proies faciles.

La menace des sous-marins ne sera plus longtemps une menace. Et cependant en France, l'ennemi tient de plus en plus mal devant la poussée des Alliés. En Asie — l'Inde, l'Angleterre et la Russie repoussent et enveloppent l'armée ottomane aux abois.

La Bulgarie, associée à l'Allemagne par la trahison, cherche à trahir l'Allemagne en obtenant une paix séparée, et l'Autriche pareillement cherche un point d'appui avant l'inévitable désastre. Toute l'alliance des empires centraux vacille sur ses bases et se désagrège.

Le triomphe de la justice n'est certainement plus lointain. Il y a mille jours, le colosse prussien défait indolemment le monde ; demain, le monde assistera à son agonie.

Et parce que, dans son inconscience, l'Allemagne a voulu entraîner les Etats-Unis dans la mêlée, aucune voix ne s'élèvera, à l'heure du jugement, pour implorer en sa faveur la clémence de l'humanité vengeresse.

## ST-LIGUORI

La paroisse de St-Liguori vient de perdre l'un de ses plus anciens citoyens dans la personne de M. Landry dit Lachapelle, cultivateur du 3e rang, pieusement décédé le 9 avril, après une maladie de plusieurs mois, soufferte avec une résignation toute chrétienne, à l'âge de 73 ans et 11 mois.

Les funérailles ont eu lieu à St-Liguori, mercredi, le 11 avril au milieu d'une assistance très nombreuse de parents et d'amis.

Le service a été chanté par le Rvd M. Bruyère, curé.

Les porteurs étaient MM. Euclide Beauséjour, Stanislas Laporte, Hormidas Perreault et Arsène Desrosiers.

Le deuil était conduit par M. Adolphe Lachapelle, son fils Ferdinand et Joseph Lachapelle, ses frères.

Nous présentons à la famille Lachapelle nos vives sympathies.

## Le grand concert de St-Félix

C'est jeudi dernier qu'a été donné à St-Félix de Valois le grand concert organisé par Mde Docteur Desrosiers avec le concours d'artistes montréalais, au profit du "Bulletin paroissial".

Figuraient au programme les noms de Mesdames Desrosiers, Desmarais, de Melles H. Casavant, Eugénie Chevalier, E. Paquet, Eva J. Georges, E. Laferrère, de Messieurs E. Chartier, violoniste, Gagnier, violoncelliste, et H. Pontbriand.

Le programme était des mieux agencés et des plus variés et nous prouve le talent de l'organisatrice. Il serait difficile de décerner des éloges particuliers, car tous les artistes semblaient s'être donné le mot pour faire de cette soirée un véritable succès, et s'il y avait lieu de décerner un prix, la position du juge serait loin d'être facile.

Qu'on nous permette cependant de faire une mention spéciale en faveur de Melles Laferrère, Gouin et St-Georges, de St-Félix, qui se sont fait entendre à ce concert, qui ont fait preuve de beaucoup de talent et qui promettent beaucoup pour l'avenir.

L'auditoire qui s'était rendu très nombreux a prouvé par les applaudissements fournis qui ont marqué chaque numéro au programme qu'il appréciait au plus haut point la manière artistique avec laquelle les divers artistes se sont acquittés de leur tâche.

Le numéro sensationnel semble cependant avoir été la Fantaisie Japonaise dans laquelle figuraient douze jeunes filles de l'endroit et qui a été exécutée avec un art remarquable.

A Mde Desrosiers revient en grande partie le mérite de cette organisation. Excellente musicienne elle-même, elle a fait preuve dans le choix des divers numéros au programme d'un goût sûr et dans la préparation de cette Fantaisie Japonaise d'un talent remarquable et d'une connaissance très développée de l'art musical et scénique.

L'Étoile du Nord est heureuse de lui offrir des félicitations toutes particulières, elle est certaine de retourner l'opinion des citoyens de St-Félix en demandant que de semblables soirées reviennent de temps à autre égayer leur vie paroissiale.

## L'UNION CATHOLIQUE

Depuis plusieurs années M. J. L. Archambault qui vient d'être réélu président de l'Union Catholique de Montréal, a fait de cette société un succès complet. L'oeuvre sociale poursuivie par M. Archambault avec ses dignes collaborateurs ressemble en beaucoup de points à celle de l'illustre M. LePlay en France.

On se rappelle encore les fêtes brillantes qui ont eu lieu à Montréal en l'année 1908 pour célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Union Catholique en 1858, sous les auspices des Révérends Pères Jésuites au collège Ste-Marie.

Cette belle société a montré sa vitalité constante, en se perpétuant d'une façon permanente jusqu'à nos jours sans interruption créant par son action et le travail de ses membres actifs un mouvement littéraire au sein de la population de la ville de Montréal, qui se répand dans toutes les parties de la Province. Les journaux de la grande presse à Montréal publient toutes les semaines des rapports des conférences qui ont lieu chaque dimanche et qui démontrent que nos écrivains et nos orateurs les plus distingués collaborent à l'oeuvre de l'Union Catholique et l'encouragent de leurs sympathies.

C'est un foyer intellectuel et moral où la jeunesse instruite de nos collèges, de nos académies commerciales et industrielles vient, sous l'oeil des maîtres de la pensée et des sciences diverses, puiser des connaissances pour les luttes de l'avenir.

C'est une école où se forment des hommes de caractère, et des citoyens dévoués à la cause de la religion et de la patrie.

Nous signalons à nos compatriotes l'importance d'encourager cette belle association, en invitant surtout la jeunesse de ce district qui fréquente les universités de la grande métropole et ceux qui vont y chercher des comètes, après avoir acquis une formation spéciale dans les institutions commerciales et industrielles, à devenir des membres actifs de l'Union Catholique et à faire des travaux qui les forceront à étudier et à acquérir davantage des connaissances et à mettre leur nom devant le public.

## St-Paul de Joliette

St-Paul, si fertile en vocations religieuses, avait dimanche dernier le bonheur d'assister à l'ordination sacerdotale de trois lévites dont l'un, M. Albini Lafortune est enfant de la paroisse. Rien ne manquait à la fête ; les mauvais chemins mêmes n'empêchèrent pas l'église de se remplir.

Plusieurs étrangers assistaient à la cérémonie. Le Rvd Père Morin, supérieur du Séminaire de Joliette servait comme prêtre assistant ; M. le chanoine Pauzé, supérieur du collège de l'Assomption, comme diacre d'honneur ; M. le chanoine Ferland, curé de Ste-Elisabeth, comme sous-diacre d'honneur ; M. Damien Robert, professeur au Séminaire et M. Médéric Robert, du Noviciat servaient comme diacre et sous-diacre d'office. M. le chanoine Koch, professeur de philosophie au Séminaire, MM. les abbés Houle, ancien curé de St-Paul, Bélanger, curé retiré au Séminaire et le Frère Payette, enfant de la paroisse, relevaient par leur présence l'éclat de la fête.

Les chœurs de St-Paul, sous la direction de leur dévoué vicair M. H. Beaudouin ont, une fois de plus, soutenu la bonne réputation qu'ils avaient depuis longtemps. M. le chanoine Lafortune, curé de la paroisse, après avoir fait les annonces, remercia Sa Grandeur d'avoir bien voulu venir célébrer cette cérémonie dans la paroisse.

Monsieur l'Evêque après avoir dit quelques mots éloquentes sur la beauté et la noblesse de la prêtrise, après avoir félicité les parents des jeunes ordinands, expliqua les cérémonies qui s'étaient déroulées et qui devaient se continuer sous les yeux des fidèles. Il termina en souhaitant, pour l'honneur de la paroisse et le bonheur des familles, que les vocations religieuses soient encore plus nombreuses dans l'avenir que par le passé.

La messe solennelle se termina à midi et demi. Tous les prêtres allèrent ensuite prendre place à la table du banquet dans une salle du presbytère.

Les vêpres, dimanche, eurent lieu à trois heures et furent chantées par M. Albini Lafortune. Ce dernier retourna ensuite dans sa famille où déjà nombre de parents l'avaient devancé.

Le jeune prêtre reçut de nombreux et riches cadeaux.

Nos meilleurs voeux aux nouveaux ministres de Dieu et nos plus sincères félicitations à leur famille.

## Nettoyage de Printemps

La disparition de la neige laisse voir dans tout le Canada des accumulations de déchets et d'autres rebuts qui sont restés invisibles tout l'hiver sous le couvert de la neige.

Il faut donc un nettoyage complet à l'intérieur et à l'extérieur de la maison. C'est pour effectuer ce travail d'une façon systématique que l'on a établi la semaine de nettoyage. Une telle mesure a produit de bons résultats, car elle oblige les municipalités à prendre les moyens voulus pour sa mise à exécution.

On devrait se préparer immédiatement à cette entreprise annuelle. Il faut que les citoyens reconnaissent la nécessité d'un nettoyage complet de leurs immeubles, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. En ce faisant ils s'apercevront que des objets inutilisés ont été entassés peut-être depuis des années et ne sont que des ramasse-poussière.

Il faut ou les détruire ou les passer à ceux qui peuvent en tirer parti. On pourrait trouver l'origine de plusieurs feux, dont la cause est apparemment inconnue, en des accumulations dans les greniers et les autres endroits où elles sont gardées. Qu'on les fasse disparaître et l'on s'en trouvera bien.

Nettoyez le terrain qui entoure votre logis, faites disparaître vos cendres, et vous serez surpris de la place qui vous reste pour faire un jardin. Pour encourager les particuliers, les municipalités devraient commencer de bonne heure le nettoyage des rues et des lieux publics et enlever les déchets entassés par ceux qui tiennent maison.

Au Canada, la saison de la vie en plein air n'est pas longue ; on ne devrait donc pas la raccourcir en retardant le nettoyage des rues, des jardins et des places publiques pour que ces lieux soient attrayants.

"Celui qui détruit la religion, arrache le fondement de toute société humaine".

PLATON.



POUR LES CULTIVATEURS

## Causeries Agricoles

# La Mosaïque de la Tomate

Remarques par les Fermes Expérimentales

Cette maladie apparaît sur les feuilles lorsque les plantes ont un pied de hauteur, ou plus tard. Ce n'est ni la tavelure ni la broussure, mais une condition malsaine générale des feuilles dont le limbe est alternativement marqué de vert clair ou jaunâtre et de vert foncé. Les parties normalement saines se développent plus rapidement que les parties pâles moins vigoureuses. La feuille devient d'une apparence anormale, tuméfiée. Les plantes malades sont plus faibles que les plantes saines et produisent moins de fruits.

Ce n'est généralement pas une maladie sérieuse, mais elle est, en certaines années, quelquefois assez répandue pour être la cause de dégâts considérables. Dans le district de Niagara on a fait en 1915 et en 1916 l'examen de grandes cultures de tomates, afin de s'assurer du pourcentage de plantes malades. Les résultats de ces recherches sont consignés dans le tableau suivant :

1915	
Nombre de champs examinés . . . . .	26
Nombre de champs infectés . . . . .	10
Nombre de plantes examinées . . . . .	8583
Nombre de plantes malades . . . . .	128
Pourcentage des plantes malades . . . . .	3.43
Pourcent. maximum des plantes malades . . . . .	55.55
1916	
Nombre de champs examinés . . . . .	27
Nombre de champs infectés . . . . .	7
Nombre de plantes examinées . . . . .	9200
Nombre de plantes malades . . . . .	274
Pourcentage des plantes malades . . . . .	3.4
Pourcent. maximum des plantes malades . . . . .	47.00

D'après ce tableau, quelque faible que soit le pourcentage général des

plantes malades, il n'en peut pas moins se trouver très élevé dans certains cas particuliers.

Au cours de 1915, le Directeur de la station expérimentale d'horticulture, à Vineland, a bien voulu entreprendre de déterminer la pluralité et le poids des fruits produits par un égal nombre de plantes saines et de plantes malades.

59 PLANTES SAINES.	
Nombre de fruits . . . . .	7130
Poids des fruits . . . . .	8192 livres

59 PLANTES MALADES.	
Nombre de fruits . . . . .	4740
Poids des fruits . . . . .	559 livres

On peut immédiatement voir par ces chiffres qu'elle est forte la dépression de récolte due à cette maladie. Si dans le champ en question nous n'avons pu, avant cette détermination du nombre et du poids des fruits produits, observer qu'une légère différence entre les plants, il est plus que probable que les producteurs souffrent des dommages plus grands qu'ils ne le supposent par le fait de la mosaïque de la tomate.

La maladie paraît passer l'hiver dans les champs, sous terre ou sur les débris de vieilles plantes, et dans la couche où s'est fait le semis. Les trois premiers modes d'hivernage ne semblent pas être la cause de danger sérieux pour l'avenir, mais il serait infiniment plus prudent de ne pas planter de tomate en terrain où la mosaïque a causé des dégâts considérables l'année précédente. D'autre part, l'infection de la couche servant aux semis semblerait être la cause des cas sérieux de mosaïque. La pratique généralement en cours d'ajouter de la terre nouvelle à la terre où se trouve établie la couche aux semis est le point de départ de

tout mal puisque la maladie infeste la terre qui a précédemment servi à monter la couche. On peut éviter ce danger d'infection en changeant toute la terre de la couche aussitôt que la maladie fait son apparition dans la plantation de tomates. Le sol ainsi enlevé de la couche ne paraît pas nuire à la croissance des autres plantes.

Il est traité plus au long de cette maladie dans les rapports des fermes expérimentales pour 1915 et 1916.

## La conservation du fumier en dehors de l'étable

Dans ce titre on remarquera tout de suite que nous insistons sur le terme "en dehors de l'étable". En effet, car, si au point de vue de la conservation et de la bonne décomposition du fumier, il y a des modes de disposition du fumier, dans les locaux mêmes, qui sont favorables; tels que l'étable campinois, par exemple, où les animaux sont disposés dans une sorte de dépression ou fosse dont le fond se surélève à mesure qu'on ajoute de la litière fraîche par-dessus celle qui a été soulevée; ou bien le système des caves à fumier creusées derrière les animaux en dessous de la bâtisse parce que c'est anti-hygiène, d'abord parce que c'est anti-hygiène et ensuite parce qu'il augmente notablement les frais de construction des locaux qui doivent être plus grands pour loger un même nombre d'animaux.

L'emplacement ou sera accumulé le fumier en dehors des étables devra satisfaire à plusieurs conditions: 1o Il sera aussi rapproché que possible des locaux; et évidemment pour réduire au minimum le travail de l'enlèvement du fumier, 2o Il devra subir le minimum d'action solaire; à ce point de vue un fumier couvert d'un toit serait la perfection si la dépense n'était pas trop élevée. 3o Il faut éviter que l'eau qui dégoutte des toits des bâtiments alentours, ou qui ruisselle dans les cours de la ferme, vienne aboutir au tas de fumier. 4o L'engrais doit être disposé de telle manière qu'on puisse facilement le faire fouler et l'arroser quand c'est nécessaire. 5o Tout l'engrais liquide qui s'écoule à travers la masse ou le purin s'écoulant des rigoles de l'étable devra être recueilli dans un endroit étanche.

Les trois premières conditions à observer ne demandent guère d'explications, aussi nous nous bornerons à insister sur les deux dernières qui sont de la plus grande importance.

Ne pas laisser perdre l'engrais liquide; ces quelques mots pourraient former la base de tout un programme agricole dans la province de Québec où les exploitations agricoles qui en sont quelque souci sont encore bien rares. Nous avons parlé de la valeur dans une causerie précédente aussi nous n'insistons plus. Comme moyens pour parvenir au but, d'aucuns préconisent l'emploi d'absorbants sous forme d'une bonne litière. C'est bon mais cela ne suffit pas; on ne disposera jamais d'assez de litière, ni d'une matière suffisamment absorbante pour retenir tout l'engrais liquide.

Aussi, l'unique moyen de bien conserver le fumier, c'est de l'entasser dans une fosse étanche ou sur une plateforme ou aire bétonnée, munie d'une citerne spéciale, toujours étanche, dans laquelle viendra s'accumuler le purin. Quant à la question de fosse proprement dite ou de plateforme, chacun peut choisir suivant les circonstances, disposition de lieu, etc., ce qui lui sera le plus commode et le moins coûteux; ce qui importe avant tout c'est que pas un gallon d'engrais liquide ne fuit au ruisseau ou ne s'infiltre dans le sol. Que dirait-on d'un cultivateur qui traiterait usage de seaux troués dans le fond pour traire ses vaches, de sacs déchirés pour transporter ses graines et ses farines et perdrait ainsi la moitié de ses produits? Eh bien, on se laisse aller à la même négligence en ne mettant pas de fond imperméable à son tas de fumier puisque autant il perdra de purin autant il y aura de grain ou de lait de moins.

Aussi l'avance d'argent que nécessite l'achat de ciment pour la construction d'une fosse ou plateforme en béton ou en pierres cimentées se justifie aussi par la dépense qu'on fait pour un silo, pour le drainage d'une terre, et même davantage à certains points de vue. Dans une prochaine causerie nous donnerons la description de la plateforme à fumier avec citerne, telle que conçue par Mathieu de Dombasle, cet agriculteur dont le génie pratique avait devancé de plusieurs siècles bien des nations confirmées par la chimie moderne.

H.-M. NAGANT,  
Professeur à l'Institut Agricole d'Oka.

Il est parfois nécessaire de passer la herse à roulette à une profondeur de 3 à 4 pouces, surtout si la terre a été durcie par une grosse pluie. Le meilleur temps pour semer les fèves est après une pluie chaude, car la germination se fera plus vite.

Les fèves se sèment avec un semoir ordinaire. Le semoir de 11 tubes est suffisant pour semer trois rangs à la fois, les rangs sont à 28 pouces de distances; les semoirs de 15 tubes sèment 4 rangs à la fois. Les fèves doivent être semées de 2 à 2 pouces de profondeur.

Il faut régler le semoir selon la grosseur des fèves. Pour cela il faut tourner l'indicateur jusqu'au mot "avoine"; oats à cette marque avec un semoir ordinaire cela prendra environ 1 1/2 minot à l'acre. Si les fèves sont grosses, il faut régler l'indicateur comme pour semer 2 1/2 minots de blé à l'acre sur le côté de la marque "avoine"; oats et si les fèves sont petites semer sur l'indicateur "blé"; wheat.

Cette quantité de fèves par acre est suffisante si elles lèvent toutes. Il ne faut jamais travailler la terre quand elle est trop humide. Si une grosse pluie durcit trop la terre après que les fèves sont semées et avant qu'elles soient levées, hersez la lorsque elle sera assez sèche.

Le sarclage se fait avec un sarcler à deux chevaux et cela aussitôt que les fèves sont assez hautes pour ne pas les enterrer. Il faut sarcler aussi souvent que les mauvaises herbes et la terre le demandent. Ordinairement il faut sarcler deux ou trois coups chaque rang c'est-à-dire jusqu'à ce que les mauvaises herbes soient arrachées, et que la terre soit bien ameublée à l'entour des fèves.

Les fèves les plus recherchées sur le marché sont les petites fèves blanches, elles se vendent plus cher et rapportent plus à l'acre.

rient beaucoup suivant les producteurs. En règle générale cependant, il serait juste d'inscrire au compte de location, 10% de la valeur de la terre; quant aux machines spéciales employées dans cette culture, elles se déprécient de 25% à 50% par an lorsqu'elles fonctionnent dix jours de suite par saison. En 1915, la dépréciation de l'arracheuse employée à la station expérimentale a été de \$6. l'acre.

En 1915, trois variétés ont été plantées sur ce champ d'une acre, savoir, Montagne Verte, Irish Cobbler et Empire State. Les frais totaux (semence, culture et arrachage) se montaient à un total de \$67.93. On a obtenu 80 barils de tubercules vendables; ces barils qui pesaient 155 livres chacun se sont vendus \$1.55 pièce, ce qui donne un profit net de 99% par baril. Sept barils de qualité inférieure se sont vendus à \$3.50. Le profit total par acre est donc de \$75.50.

Ce champ était naturellement humide, il a été inondé à plusieurs reprises pendant la saison des pluies, de juin et de juillet. Des buttes ont été emportées par les eaux, et la qualité des plantes en général a souffert. Ce champ avait été défriché il y a bien des années, il était resté en prairie pendant trente ans, puis s'était recouvert d'une pousse d'épines, de bouleaux et d'aulnes. Il a été défriché à nouveau en 1913 et a produit du sarrasin en 1914.

En 1916, nous avons planté la variété Montagne Verte sur une acre.

Les frais de production ont atteint un total de \$82.33, l'augmentation sur 1915 est due à trois causes; le prix élevé de la semence, la hausse des prix sur les engrais chimiques et le prix anormal du sulfate de cuivre.

Nous avons eu 120 barils de tubercules marchands qui auraient pu se vendre à \$2.25 le baril, soit un profit par baril de \$1.56 1/2, plus six barils de qualité inférieure à 50c (\$3.00) soit un bénéfice total de \$190.20.

Au moment de l'arrachage, les pommes de terre valaient \$2.25 le baril sur le marché. Plus tard, nous aurions pu les vendre \$3.25, mais nous voulions les conserver pour la semence.

De champ, une prairie très ancienne, était cultivée depuis 1913 comme suit: 1913, pommes de terre et 750 livres d'engrais chimique; 1914, maïs et 18 tonnes de fumier; 1915, avoine sans fumier. Il se trouvait sur une pente assez bien égouttée et n'a pas souffert des mauvais effets du déluge de juin, à l'exception d'une légère érosion entre les rangées.

## Destruction du Chiendent

Note des Fermes Expérimentales

La terre sur laquelle se trouve actuellement la Station expérimentale de Morden, Man., était infestée de chiendent lorsque nous en avons pris possession en 1915.

Pour détruire cette mauvaise herbe, nous avons appliqué le traitement suivant à 65 acres de cette partie de la ferme qui paraissait être la plus sale :

Vers le premier juin, cette partie a été labourée à 4 pouces de profondeur, énergiquement hercée puis foulée au cultivateur à dents flexi-

# LA MEILLEURE DE LA FAMILLE

Puis aucun indice d'Hydropisie Depuis qu'elle a pris "FRUIT-A-TIVES".



HATTIE WARREN

Port Robinson, Ont., 8 juillet 1915.  
"Dans notre famille, nous employons 'Fruit-a-tives' depuis plus de trois ans, et nous avons toujours trouvé que c'est un bon remède. Notre petite fille, Hattie, souffrait de maladie des reins. Le médecin nous dit qu'elle était menacée d'hydropisie. Ses jambes et son corps étaient enflés, et nous commençons à craindre qu'elle ne puisse vivre. Finalement, nous avons décidé d'essayer 'Fruit-a-tives'. Après en avoir pris quelques tablettes, nous avons remarqué une certaine amélioration. Bientôt après, l'enflure disparaissait complètement et sa chair commençait à avoir une apparence plus naturelle. Maintenant, c'est celle qui a la meilleure santé de la famille!"

WILLIAM WARREN.  
50c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur échantillon, 25c. Chez tous les pharmaciens, ou Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

bles qui a fait monter les racines à la surface du sol, puis hercée encore une fois avec une herse à chaînes qui a ramassé toute l'herbe et l'a laissée en gros rouleaux sur la surface du champ. Ces rouleaux ont été ramassés en tas à la fourche, et brûlés lorsqu'ils étaient secs, le 1er août.

Immédiatement après, ce terrain a été labouré à nouveau, soumis encore une fois au traitement qui vient d'être indiqué et labouré finalement une troisième fois à la fin de l'automne.

Au printemps de 1916, ce champ a été hersé à fond, puis semencé en long et en travers avec de l'orge, à raison de 1 1/2 boisseau à l'acre sur chaque sens. Il a donné une bonne récolte de grain parmi laquelle on aurait presque vainement cherché un seul brin de chiendent.

Près de 2000 variétés de paquets de graines de jardin, consistant en: betteraves, carottes, choux, tomates, concombres, oignons, melons d'eau, salade, radis, piment, citrouilles, choux de Siam, navets, tabacs assortis, petits pois, mignonnettes et différentes fleurs d'ornementation provenant des meilleures maisons du pays, viennent d'être reçues au Magasin de 5, 10, 15 et 25 cts, tenu par M. Albert Gervais, pour être vendues à 5 cents le paquet.

Les commandes par la maille seront expédiées promptement et on devra ajouter deux cents pour les frais de poste.



## Le Croup

"Il n'y a pas de plus grande anxiété pour les parents que celle de voir les enfants atteints du Croup. S'il n'y a pas dans la maison de Remède de Chamberlain pour la Toux il faut attendre le médecin pendant que l'enfant tousse à se fendre la poitrine et se tort sous l'action des étouffements.

Vous savez que le grand danger du Croup est la formation d'une fausse membrane dans le larynx, et tant que les flammes ne sont pas sorties le soulagement est impossible et le malade étouffe. Donnez lui à doses fréquentes le Remède de Chamberlain pour la Toux; il forcera la membrane à se détacher et à sortir de la gorge.

**Le Remède de Chamberlain pour la Toux** est absolument sûr et efficace contre le Croup et s'il est pris aussitôt que l'enfant paraît enrôlé, même après que la toux a commencé, l'attaque sera évitée."

Au service de votre santé,  
"Grand'Maman Chamberlain."

## LES FÈVES

La culture des fèves se fait sur un haut pied principalement dans Ontario. Le meilleur temps dans cette province pour labourer la terre pour l'ensemencement des fèves, c'est le printemps au commencement de mai, et cela par un labours d'environ 6 pouces de profondeur. La terre ne doit pas être labourée lorsque le sol est trop humide, car cela durcirait trop le terrain.

Ordinairement après avoir brisé le terrain avec une herse à roulette la terre doit être laissée en repos durant 8 à 10 jours. Après ce temps, il faut herse de nouveau avec la herse à disque, en passant deux coups à la même place à une profondeur de 3 pouces, et cela en croisant les disques à demi afin de mettre le terrain égal.

Plusieurs passent la herse à roulette dans un coup sur le long et un sur le travers; à ce sujet l'expérience enseignée au cultivateur ce qu'il y a de mieux à faire sur le rapport de la profondeur et de la direction, tout dépend de la nature du sol.

Un terrain bien drainé et bien égoutté est le meilleur, vu qu'il est plus poreux et se réchauffe plus vite. Le terrain doit être hersé une fois par semaine afin de détruire les mauvaises herbes, et doit être hersé ainsi jusqu'au temps de la semence laquelle se fait au commencement de juin c'est-à-dire lorsque la terre est chaude.

Pour avoir un terrain bien ameubli

**Prompt Rétablissement de Chevaux Boiteux**  
"J'ai employé un grand nombre de 'Kendall's Spavin Cure' dans les cas de foulures et de chevaux 'boiteux', et je ne crois pas qu'il ait son pareil, tout particulièrement dans les cas opiniâtres. Veuillez me faire parvenir une copie de votre 'Traité sur le Cheval', de chez votre pharmacien, ou en écrivant à :  
Dr. B. J. KENDALL CO., - Esomberg Falls, Vt.

## Le coût de la culture des pommes de terre

Note des Fermes Expérimentales

Dans les provinces à pommes de terre comme au Nouveau-Brunswick, les cultivateurs s'intéressent toujours beaucoup à la question au prix de revient c'est-à-dire des frais de production; certains disent qu'une récolte de pommes de terre ne devrait pas coûter plus de \$40. l'acre, d'autres accordent jusqu'à \$125. Ce chiffre varie beaucoup naturellement suivant les conditions locales et suivant la richesse du sol et la quantité d'engrais employée. Il ne faut pas oublier que celui qui ne cultive que des patates dépense toujours plus pour sa récolte que celui qui a une exploitation variée et qui fait beaucoup d'autres cultures.

Voulant nous procurer des chiffres exacts, dans les conditions ordinaires du Nouveau-Brunswick, nous avons pris depuis deux ans des notes soigneuses sur une acre de terre, spécialement affectée à cette expérience à la station expérimentale de Fredericton.

Nous n'avons pas tenu compte dans ce calcul, du loyer de la terre, ni de la dépréciation des machines, car ce sont là deux détails qui va-

## LE SIROP GAUVIN POUR LE RHUME SOULAGE PROMPTEMENT GUERIT SUREMENT

**Rhumes, Toux, Enrouements, Bronchites, Grippe, Coqueluche et toutes les Maladies des Voies Respiratoires**

Parce qu'il est composé des éléments les plus actifs, les plus efficaces connus qui sont: l'EUCALYPTOL, la CHLORODYNE, le BROMO-FORME, la GOMME d'EPINETTE et le CERISIER SAUVAGE; médicaments antiseptiques, antibactériens, expectorants antispasmodiques et sédatifs, éprouvés et prescrits par la profession médicale.

**Employez-le en toute confiance—Il n'y a rien de meilleur. En vente partout, 25 cents la bouteille.**

Le SIROP d'ANIS GAUVIN, pour les enfants soulage coliques, douleurs de la dentition, indigestion, diarrhée et assure au bébé un sommeil naturel. PRIX: 25 cents la bouteille.

Les CACHETS GAUVIN, pour le MAL de TÊTE soulagent et guérissent promptement Maux de Tête, Migraines, Névralgies, et toutes les douleurs. PRIX: 25 cents la boîte.

## Déménagement! Déménagement!

La Pharmacie Rivest a le plaisir d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle prendra possession de son nouveau local vers la fin de la semaine prochaine. Remise complètement à neuf, cette pharmacie sera certainement la plus chic de Joliette. A l'occasion de l'inauguration de notre nouvel établissement, nous vous invitons à venir nous rendre visite; nous vous promettons des surprises. Que les lecteurs de "L'Étoile du Nord" n'oublient pas de lire notre annonce la semaine prochaine; elle vous dira des choses intéressantes.

Nous occuperons le magasin voisin de notre pharmacie actuelle.

# PHARMACIE RIVEST

TÉLÉPHONE BELL: 257.  
No 76 rue St-Viateur, - - - Joliette, Qué.

Nous tiendrons comme d'habitude tous les produits pharmaceutiques qui puissent se vendre sur le marché. Nos prix seront toujours les plus bas et notre marchandise de premier choix.

## Terres à Vendre

Terres à vendre à l'Épiphanie, l'Assomption, Mascouche, St-Gérard de Magellan, St-Paul de Joliette, St-Jacques de l'Achigan, St-Joachim, St-Lin, St-Alexis et dans d'autres paroisses environnantes, de toutes les grandeurs et tous les prix, à des conditions avantageuses, avec ou sans stock. Possession immédiate si désiré.

S'adresser à Primeau & Charpentier, 30 St-Jacques, Montréal, Tel. Main: 7954; ou S. Charpentier, l'Épiphanie, Qué. 22mars jno

Tel. Bureau, 110-- Résid., 273.  
**Dr L.L. Benny**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
25 Rue Notre-Dame, Joliette  
—AU-DESSUS DE LA—  
Pharmacie Gaudet, dans le bloc A.A. Boncher  
Visible tous les jours de la semaine.

Après chaque repas, mâchez  
**WRIGLEYS**  
La saveur dure longtemps

Province de Québec,  
District de Joliette.

**La Corporation de la Paroisse de St-Patrick de Rawdon.**

**Règlement No 27**

Pour révoquer le règlement de prohibition approuvé par les électeurs municipaux de la paroisse de St-Patrick de Rawdon, le quatre et cinq d'avril mil neuf cent seize.

Attendu qu'une requête signée par un grand nombre d'électeurs municipaux de la paroisse de St-Patrick de Rawdon a été présentée à ce conseil demandant la révocation du règlement de Prohibition voté le quatre et cinquième jour d'avril mil neuf cent seize.

Le Conseil de la paroisse de St-Patrick de Rawdon, ordonne, statue et décrète par règlement comme suit : —

ART. I.—Le règlement prohibant dans les limites de la municipalité de la paroisse de St-Patrick de Rawdon, la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi de licences en conséquence en vertu et en exécution de la section quinzisième du chapitre cinquième du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec, 1909, approuvé par les électeurs municipaux de la paroisse de St-Patrick de Rawdon, le quatrième et cinquième jour du mois d'avril 1916, et dont communications ont été données au Percepteur du Revenu de la Province du district de Joliette au mois d'avril 1916, est par le présent révoqué et abrogé.

ART. II.—Le présent règlement sera soumis à l'approbation des électeurs en la manière et d'après les formalités prescrites par l'article 1321 des Statuts Refondus de Québec, 1909, tel qu'amendé par la loi de George cinq, chapitre 13, et ne prendra effet que s'il a été approuvé par la majorité des électeurs qui auront voté.

ART. III.—Le Secrétaire-Trésorier fera annoncer le présent règlement en le publiant quatre semaines consécutives dans "L'Etoile du Nord", un journal publié dans la ville de Joliette, et aussi fera afficher des exemplaires dans au moins quatre lieux publics dans la municipalité avec un avis revêtu de sa signature énonçant que mardi, le huit mai, mil neuf cent dix sept, étant un jour de la semaine suivant immédiatement ces quatre semaines, à dix heures de l'avant-midi, à la salle publique, étant la place ordinaire de ses assemblées du Conseil municipal de la paroisse de St-Patrick de Rawdon, il y aura votation au scrutin secret dans cette municipalité aux fins de décréter si le règlement doit être approuvé ou désapprouvé, selon le cas, par les électeurs.

Donné à St-Patrick de Rawdon ce septième jour d'avril mil neuf cent dix sept.

Vraie copie :  
JAMES SKELLY,  
Secrétaire-Trésorier  
du C. M. de Rawdon.  
THOMAS ROWAN,  
Mayor.  
JAMES SKELLY,  
Secrétaire-Trésorier.

Province de Québec  
District de Joliette.

**La Corporation de la Paroisse de St-Patrick de Rawdon.**

Aux Electeurs Municipaux de la Paroisse de St-Patrick de Rawdon.

**AVIS PUBLIC**

Est par le présent donné par le sousigné, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrick de Rawdon que le règlement No 27 (vingt sept) révoquant le règlement de prohibition approuvé par les électeurs municipaux de la paroisse de St-Patrick de Rawdon les quatrième et cinquième jours d'avril 1916 a été adopté par le conseil de la paroisse de St-Patrick de Rawdon à sa session régulière tenue le deuxième jour d'avril mil neuf cent dix sept, et qu'en conséquence et en vertu de la teneur du dit règlement, le mardi, le huitième jour de mai mil neuf cent dix sept, à dix heures de l'avant-midi à la salle publique, lieu ordinaire des séances du conseil de la paroisse de St-Patrick de Rawdon, il y aura votation au scrutin secret dans cette municipalité aux fins de

décéder si le dit règlement No 27 doit être approuvé ou désapprouvé, selon le cas, par les dits électeurs.

Donné à St-Patrick de Rawdon ce septième jour du mois d'avril mil neuf cent dix sept.

JAMES SKELLY,  
Sec-Trésorier  
du C. M. de Rawdon.

Vraie copie :  
JAMES SKELLY,  
Sec-Trésorier  
du C. M. de Rawdon.

Province de Québec  
District de Joliette

**Corporation of the parish of St. Patrick of Rawdon.**

**By-Law No 27**

To revoke the prohibition by-law approved by the municipal electors of the parish of St. Patrick of Rawdon on the fourth and fifth day of april one thousand nine hundred and sixteen.

Whereas a petition signed by a large number of municipal electors of the parish of St. Patrick of Rawdon, has been presented to this Council asking the revocation of the prohibition by-law voted and approved on the fourth and fifth day of the month of april one thousand nine hundred and sixteen.

The Municipal Council of the parish of St. Patrick of Rawdon, enacts, and ordains the following by-law as follows :

ART. I.—The by-law prohibiting within the limits of the municipality of the parish of St. Patrick of Rawdon the sale of alcoholic liquors and the granting of licences in consequence in virtue and in execution of the 15 sections of the fifth chapter of the four title of the Refondus Statuts of the province of Québec, 1909, approved by the municipal electors of the parish of St. Patrick of Rawdon, on the fourth and fifth day of the month of april one thousand nine hundred and sixteen, and of which notice was given to the Revenue Inspector of the province of Québec of the district of Joliette, in the month of april 1916, is by these presents revoked and abrogated.

ART. II.—The present by-law shall be submitted to the approbation of the municipal electors of the parish of St. Patrick of Rawdon, in the manner and according to the formalities prescribed by article 1321 of the Refondus Statuts of Québec, 1909, and as amended by the law of George fifth, chapter thirteenth, and will have effect only if it be approved by the majority of the electors who will have voted.

ART. III.—The Secretary-Treasurer will publish the present by-law by publishing it during four consecutive weeks in the "Etoile du Nord", paper, Joliette, he shall also post as copies of same in at least four public places in this municipality, with a public notice signed by himself announcing that on tuesday, the eight day of the month of may one thousand nine hundred and seventeen, being a day of the week immediately following the four weeks, at ten o'clock a. m. in the town hall being the usual place where the Municipal Council of Rawdon holds its sessions, a poll will be held with secret ballots in said municipality in order to decree if said by-law shall be approved or disapproved as the case may be by the electors.

Given at St. Patrick of Rawdon this seventh day of the month of april one thousand nine hundred and seventeen.

True copy :  
JAMES SKELLY,  
Secretary-Treasurer  
M. C. of Rawdon.  
THOMAS ROWAN,  
Mayor.

JAMES SKELLY,  
Secretary-Treasurer  
M. C. of Rawdon.

Province of Québec  
District of Joliette

**SIROP DU DR FRED DEMERS POUR LES ENFANTS**

est un trésor pour tous les besoins des bébés et enfants, et bien supérieur à tous les autres sirops. Demandez-le toujours. En vente partout. Dépôt : 309a rue St-Denis, Montréal. 17juil. 1an

—Voulez-vous acheter une bonne marchandise et avoir entière satisfaction ? Adressez-vous à M. Claude Barrette, marchand, Joliette. 25mars

Province of Québec,  
District of Joliette.

**Corporation of the parish of St. Patrick of Rawdon.**

**To the municipal electors of the parish of St. Patrick of Rawdon.**

**PUBLIC NOTICE**

Is hereby given by James Skelly the undersigned Secretary Treasurer of the parish of St. Patrick of Rawdon, that the by-law number twenty seven revoking the prohibition by-law approved by the municipal electors of the parish of St. Patrick of Rawdon on the fourth and fifth day of the month of April one thousand nine hundred and sixteen has been adopted by the municipal electors or rather council of the parish of St. Patrick of Rawdon on the second day of April one thousand nine hundred and seventeen that in consequence of the contents of said by-law, that on Tuesday the eight day of May one thousand nine hundred and seventeen at ten o'clock in the forenoon in the town hall being the ordinary place where the Municipal Council of the parish of St. Patrick of Rawdon holds its meetings, will be held a poll with secret ballots in this municipality in order to decree if said by-law No twenty seven shall be approved or disapproved as the case may be by said electors.

Given at St. Patrick of Rawdon this seventh day of the month of april one thousand nine hundred and seventeen.

JAMES SKELLY,  
Secretary-Treasurer  
M. C. of Rawdon.

True copy :  
JAMES SKELLY,  
Secretary-Treasurer  
M. C. of Rawdon.

12av. 4fs

**CANADIAN NORTHERN AND QUEBEC & LAKE ST-JOHN RYS**

Depuis le 15 février, les trains circulent comme suit :

**LAISSENT MONTREAL**

(Tous les jours, excepté le dimanche)

9.30 A. M. Pour Joliette, Québec et Rivière à Pierre.

5.00 P. M. — Pour Joliette, l'Épiphanie, Rawdon et stations intermédiaires.

5.00 P. M. — Pour l'Épiphanie, Rawdon, Joliette, St-Jérôme et Huberdeau, les lundis et vendredis seulement.

**LAISSENT JOLIETTE**

9.40 A. M. et 3.10 P. M. — Pour Montréal, tous les jours excepté le dimanche.

10.55 A. M. — Pour Ste-Elisabeth, St-Norbert, Shawinigan Falls, Grand'Mère et Québec.

3.10 P. M. — Pour St-Jacques et Rawdon, tous les jours excepté le dimanche.

6.30 P. M. — Pour Ste-Julienne, St-Jérôme et Huberdeau, les lundis et vendredis seulement.

6.20 A. M. — Mixte pour St-Jérôme, Hawkesbury et Ottawa, tous les jours, excepte le dimanche.

**ARRIVENT A JOLIETTE**

9.30 A. M. — De Huberdeau, St-Jérôme, New-Glasgow, Ste-Julienne, etc., les mardis et samedis.

10.55 A. M. et 6.30 P. M. — De Montréal, Charlemagne, l'Assomption, l'Épiphanie, etc.

3.10 P. M. — De Ste-Elisabeth, St-Norbert, Shawinigan Falls, Rivière à Pierre et Grand'Mère.

Pour taux, horaires et autres informations, s'adresser à  
JAS. MORRISON,  
Agt. Gén. des Pass., Montréal  
ou C. G. MacPHERSON,  
Agent, Joliette, P. Q.

**MARCHE DE JOLIETTE**

Samedi, le 14 avril 1917

**GRAINS**

	\$ cts.	\$ cts.
Avoine par minot.....	0 75	0 85
Orge par 50 lbs.....	0 00	1 00
Blé par minot.....	2 00	2 50
Pois par minot.....	0 00	4 00
Sarrasin 50 lbs.....	0 00	0 00
Blé-d'Inde par minot.....	1 20	1 40
Graine de mil lb.....	0 00	0 00
Graine de trèfle par lb.....	0 00	0 00
Graine de trèfle blanc.....	0 00	0 00

**VIANDES**

Lard par 100 lbs.....	21 50	22 00
Lard frais par lbs.....	0 23	0 25
Lard Salé lb.....	0 00	0 24
Boeuf par do.....	0 19	0 20
Mouton par do.....	0 30	0 18
Agneau par quartier.....	0 00	0 00

**VOLAILLES ET GIBIERS**

Poules par couple.....	0 00	2 25
Poulets la livre.....	0 00	0 20
Dinde.....	0 00	0 00
Perdrix do.....	0 00	0 00

**LEGUMES ET FRUITS**

Patates (2 minots).....	3 50	4 00
Navets par minot.....	0 00	0 75
Carotte do.....	0 00	0 60
Oignons do.....	0 00	1 50
" par tresse.....	0 00	0 00
Ail par tresse.....	0 12	0 14
Fèves (le plat).....	0 00	0 30
Choux (la pomme).....	0 07	0 10
Noix par minot.....	0 00	0 00
Pommes par minot.....	2 00	2 25

**LAITERIE ET DIVERS**

Beurre frais par lbs.....	0 38	0 40
do stlé do.....	0 00	0 00
Oeufs par douzaine.....	0 30	0 35
Saindoux par lbs.....	0 25	0 27
Sirup d'érable par gallon.....	1 25	1 50
Sucre d'érable par livre.....	0 15	0 00
Miel par livre.....	0 00	0 00
Laine par livre.....	0 00	0 60
Laine en écheveaux la lb.....	0 00	1 00
Savon.....	0 00	0 07
Peaux par livre.....	0 00	0 21
Peaux de Veau.....	2 25	2 50
Foin par cent bottes.....	8 00	0 10
Foin par botte.....	0 00	0 00
Paille par botte.....	0 00	0 00
Etoffe la verge.....	0 00	0 00

JOSEPH LEDUC,  
Clerc du Marché.

**CACHETS DU DR FRED DEMERS.**

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. Exigez toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque cachet, ce sont les seuls vraiment bons. En vente partout. Dépôt : 309a rue St-Denis, Montréal. 17juil 1an

—Abonnez-vous à L'Etoile du Nord, l'organe le mieux renseigné et le plus populaire du District de Joliette.

**Banque d'Hochelega**

CAPITAL AUTORISÉ : \$4,000,000 CAPITAL PAYÉ : \$4,000,000  
FONDS DE RESERVE : \$3,700,000

INTÉRÊTS SUR DÉPÔTS D'ÉPARGNE PAYÉS OU CAPITALISÉS DEUX FOIS PAR ANNÉE,  
1er JUIN, 1er DÉCEMBRE.

\$1.00 SUFFIT POUR AVOIR UN COMPTE  
—DE DÉPÔT A CETTE BANQUE.—

Tout le monde devrait prendre en sérieuse considération cet avantage de faire des économies. Un fait à remarquer : c'est que les temps durs affectent rarement ceux qui ont de l'argent en banque. Il est bon de penser à ceci et de prendre la résolution d'économiser au moins \$1.00 de temps à autre.

Les Directeurs de cette Institution sont : — J. A. Vaillan-court, Ecr, Président ; Hon. F. L. Béique, Vice-Président ; A. Turcotte, Ecr ; E. H. Lemay, Ecr ; Hon. J. M. Wilson ; A. A. Larocque, Ecr ; A. W. Bonner, Ecr.

**H. BEAUMIER,**

Gérant, Succursale Joliette.

200ct 1an.

**La Banque Nationale**

Capital Autorisé : \$5,000,000.  
Capital Payé : 2,000,000.  
Réserves : 1,954,843.

DEPOT de \$1.00 ou plus accepté ; l'intérêt comptant du jour du dépôt, INTÉRÊT 3 p. c. TOUS LES SIX MOIS sur balance minimum.

220 BUREAUX AU CANADA.

Nos mandats de voyage sont payables au pair partout. Notre bureau de Paris, France, 14, rue Auber, offre des avantages exceptionnels au public voyageur.

Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la maille.

Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts.

SOUVENEZ-VOUS QU'UN DOLLAR ÉPARGNE EST UN DOLLAR GAGNE.

**FRED. J. DORION**

Gérant à Joliette.

120 120.

**Attention! Attention!!**

Nouvelle découverte. Rhumatisme et Lumbago, traités par un nouveau procédé naturel et scientifique inconnu avant aujourd'hui. Guérison garantie entre huit à quinze jours.

Consultations gratuites tous les jours de 9 a. m., à 8 p. m.

589 RUE DESERY HOCHÉLAGA, MONTREAL.  
29 mars 6 mois

Frais cueilli dans les jardins à thé ensoleillés de l'île de Ceylan et des Indes.



**PRIMUS**

**Le THÉ de CEYLAN et des INDES**  
vous arrive dans la plénitude de sa force, de son arôme et de son exquise saveur.  
En paquets soignés. Chez tous les Epiciers.  
L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE MONTREAL

**Nouveautés Printanières**

— ET —

**AVANTAGES EXCEPTIONNELS POUR LE PUBLIC**

Malgré la guerre et ses conséquences, nous avons réussi à maintenir notre réputation de bon marché et de bon goût malgré les difficultés toujours croissantes que nous éprouvons pour obtenir les marchandises qu'il nous faut pour satisfaire notre nombreuse clientèle. Et, surtout, nous tenons à avertir nos amis et le public acheteur en général, que c'est une mauvaise politique à l'heure actuelle que de remettre ses achats à plus tard, car nous sommes en position d'affirmer que : étant donné les conditions du marché et la difficulté toujours croissante dans les importations, les prix des marchandises seront dans un avenir très rapproché, beaucoup plus élevés qu'à présent.

Alors nous ne pouvons faire autrement que de conseiller à chacun en particulier, de se hâter de faire ses emplettes et par le fait, faire une grande économie sur les achats du présent.


Nous avons encore quantité d'habits qui sont presque au prix de l'avant-guerre et le tout dans des modes nouvelles et attrayantes. Nous avons un assortiment plus considérable que jamais dans les merceries de toutes sortes: chemises, cravates, sous-vêtements, et un assortiment incomparable de chapeaux de toutes nuances, et à des prix défiant toute compétition.

Donc qu'on se le dise et que l'on se hâte, car vous avez tout à y gagner.


**Lazare Steinberg,**  
2 PLACE LAVALTRIE, JOLIETTE.  
12mars 1an

Abonnez-vous à "L'ETOILE DU NORD"

POUR VOS  
**CHAUSSURES**



— ALLEZ CHEZ —  
**P. PERRAULT & CIE,**  
No 7 Place Lavaltrie, Joliette.



**Vous y trouverez  
Votre Profit.**

6 juillet j.n.o

# Le Jeune Chef et ses Soldats

Ce n'est pas une vaine curiosité, ni l'amour du pittoresque qui nous poussent à recueillir (comme nos lecteurs nous encouragent à le faire) les paroles et les pensées de nos soldats. Ces traits composent le portrait spirituel de la France. Peut-être, dans cette perpétuelle enquête, sommes-nous amenés à sacrifier un peu, au profit des "intellectuels", la part de l'immense peuple des anonymes et des silencieux. Cela s'explique par la difficulté de saisir la pensée de ceux qui ne s'expriment guère. Aujourd'hui, je viens de recevoir un lettre toute simple et brève, qui répond à notre désir d'entendre ceux qui ne parlent pas. Elle se placera tout naturellement, comme un témoignage d'une surprenante délicatesse sur le sentiment qui relie nos soldats et leurs chefs.

Un capitaine me fait parvenir une souscription de 50 francs pour la Fédération nationale des mutilés. "Pendant les attaques de Champagne, me dit-il, la division de cavalerie à laquelle nous appartenions passa quelque jour au bivouac derrière les premières lignes, en attendant avec une fiévreuse impatience le moment de les franchir. Le temps était mauvais, le ravitaillement médiocre. Un de mes jeunes subordonnés, officier de grande valeur, prêta la somme de cinquante francs aux cavaliers de son peloton pour leur permettre d'améliorer l'ordinaire dans la mesure où ce serait possible. ... Peu après, cet officier s'en alla prendre le commandement d'une compagnie de mitrailleuse, et refusa de reprendre ce qui n'avait pas été dépensé de cette petite somme. "Gardez ces quarante francs, dit-il au sous-officier, pour subvenir aux menus frais du peloton dans les moments difficiles". Bientôt, sous Verdun, le lieutenant Walbert fut frappé d'un éclat d'obus à la tête, et quand nous apprîmes sa mort, ce fut une consternation dans le régiment et surtout à l'escadron. ... Le temps passa, et ces jours-ci, il a été décidé que l'ancien peloton du lieutenant serait dissous. Alors hier soir, à l'appel, le plus ancien brigadier s'est présenté à moi; il m'a conté l'histoire de ce prêt et m'a rendu compte qu'ayant voulu partager l'argent entre les cavaliers, ceux-ci avaient refusé et déclaré qu'ils voulaient le consacrer à honorer la mémoire de leur ancien lieutenant, au lieu de le boire. Je les ai tous réunis; chacun a été libre de donner son avis; d'un commun accord, ils ont décidé de vous envoyer une souscription de 40 francs à l'œuvre des Mutilés de la guerre, avec l'inscription: "En mémoire du lieutenant Maurice Walbert, du 28e dragons, mort au champ d'honneur, les cavaliers de son peloton". Et le brigadier m'a remis la somme, me demandant de vous la faire parvenir. Je suis très touché de cette mission de confiance et je m'empresse de m'en acquitter. J'ose me permettre de compléter le billet, afin de contribuer moi aussi à l'augmentation de vos ressources, mais à la condition toutefois que mon humble offrande restera anonyme. L'acte si touchant de tous ces braves petits gars doit être souligné. ..."

Acte d'une sensibilité vibrante et si tendre! Ces rudes soldats, pour qui la petite somme offerte par leur jeune lieutenant devient un quelque chose sacré par sa mort et doit aller à leurs frères les grands blessés, c'est d'une beauté qui s'ignore, mais si raffinée. Ai-je tort de retrouver là l'antique fidélité, librement consentie, qui reliait ensemble les guerriers de la plus vieille France, dans ses instants magnifiques?

Retrouva-t-il son esclave? L'histoire n'en fait pas mention; néanmoins ses efforts en ce sens méritaient fort bien de le lui faire retrouver.

viens aux soldats de cet escadron maintenant dispersé, et puis parce que les occasions, comme je le disais plus haut, sont rares de saisir sur le fait les manières de sentir du grand peuple silencieux des armées.

La patrie les voit tous, ces sublimés muets, et ne les oublie pas. C'est eux que glorifie la strophe des enfants, une des plus belles de la Marseillaise:

Nous entrerons dans la carrière, Quand nos aînés n'y seront plus Nous y trouverons leur poussière Et la trace de leurs vertus.

On voudrait pourtant, si les visages de ces héros demeurent voilés, mettre en pleine clarté leurs vertus, leurs pensées, où éclate la réalité française, où l'on voit qu'à travers les siècles elle ne s'est pas refroidie.

Ce désir d'aimer, de servir, de célébrer les soldats inconnus, nul patriote à toutes les grandes époques qui ne l'ait éprouvé jusqu'à l'angoisse. Dans la Chanson de Roland, seuls les chefs, Roland, Olivier, Turpin, parlent durant la bataille; les autres se battent sans une parole; mais quand les silencieux, les anonymes sont morts, Dieu, sur le corps de chacun fait "croître un albespin".

Encore le voient les gentils pèlerins Qui à Saint-Jacques en vont le droit [chemin].

Et cette sainteté des mérites anonymes, nos chansons de geste l'expriment à plusieurs reprises par de beaux symboles. Elles disent qu'aux Aiscamps, partout où le sang des chrétiens avait coulé, la terre de France le recueillit, et de chaque goutte de sang fit jaillir une fleur rouge. Des siècles après, les pèlerins de Saint-Gilles qui passaient par là voyaient encore le champ vermeil, tout fleuri du sang sacré.

Maurice BARRES, de l'Académie Française.

—L'Echo de Paris.

## Le premier annonceur

Ce citoyen égyptien d'il y a trois mille ans, à la recherche d'un esclave qui venait de s'enfuir, et qui se servit d'une simple feuille de papyrus (le papier n'était pas encore inventé) pour demander aux gens des environs s'ils n'avaient pas quelque part vu ledit esclave, fut bien, à n'en pas douter, le premier à faire de la copie d'annonce. Quoi qu'il en soit, cet Égyptien était certainement un génie à plus d'un titre. Sa copie existe encore, on la conserve avec soin au Musée Britannique de Londres comme un exhibit d'importance archéologique et comme un exemple de ce que nos publicistes experts seraient obligés de faire aujourd'hui s'ils étaient privés des sources d'information modernes.

L'Égyptien en question n'était pas le moins du monde au fait de la description détaillée proprement dite de l'annonce telle qu'on la comprend de nos jours, pas plus qu'il ne connaissait l'effet des différentes couleurs de l'arc-en-ciel. Par exemple, il ne savait guère que le rouge est la couleur la plus apte à attirer l'œil; que sous ce rapport le vert arrive en deuxième et le noir en troisième lieu. Il était totalement ignorant de ces détails ainsi que d'une foule de choses qui à l'heure actuelle exercent de l'influence sur les annonces présentées au public. Rien n'empêchait qu'il ait eu l'idée de faire un avis de recherche de son esclave, mais il n'avait pas le premier à écrire une annonce.

## Les Prévoyants du Canada

Le résultat des opérations jusqu'au 31 mars 1917, vient d'être connu. La compagnie marche de succès en succès; qu'on en juge par soi-même:

Années :	Actif :
1909	\$ 6,461.94
1910	170,108.80
1913	423,745.31
1915	772,698.99
31 mars 1917	\$1,057,835.17

Voilà n'est-ce pas une progression superbe qui contient les plus belles promesses pour les sociétaires de cette grande institution de RENTES VIAGÈRES.

—Un jeune homme ayant un petit capital, beaucoup d'initiative, de capacité, d'espérance, travailleur, qui voudrait s'établir dans une ligne de commerce NOUVEAU GENRE, trouvera à louer à des conditions avantageuses un local spécial à cette ligne, situé au centre de la ville de Joliette, angle des rues St-Viateur et Place Bourget. Pour détails, s'adresser à M. Albert Gervais, Joliette.

### LE PACIFIQUE CANADIEN

Nouvel horaire des trains depuis le 14 janvier 1917 et amélioration pour le service des voyageurs.

Service de la semaine, dimanche excepté.

No. 371. Laisse St-Gabriel à 6.40 A. M., Joliette, 7.40 A. M. et toutes les stations intermédiaires. Arrive à Montréal, 9.30 A. M., fera raccordement à St-Martin Jct. pour les stations jusqu'à Ste-Agathe, les lundis, mercredis et vendredis.

No. 373. Laisse St-Gabriel à 3.10 P. M., Joliette, 4.10 P. M. et toutes les stations intermédiaires. Arrive à Montréal, 6.10 P. M., fera raccordement à St-Martin Jct. pour St-Jérôme et Ottawa ainsi que toutes les stations intermédiaires. Ce train qui laisse Joliette à 4.10 P. M. et change à Lanoraie, il y a le train No. 356 qui laisse Montréal à 4.15 P. M., Lanoraie, 6.09 P. M. et arrête à toutes les stations jusqu'à Trois-Rivières. Arrive à Trois-Rivières à 7.40 P. M., à Québec, 10.00 P. M., fera raccordement à Trois-Rivières pour Shawinigan et Grand'Mère.

No. 410. Laisse Joliette à 10.30 A. M., fera raccordement à Lanoraie pour toutes les stations jusqu'à Québec, Shawinigan et Grand'Mère. Arrive à Québec 3.35 P. M., Shawinigan Falls, 1.55 P. M. et Grand'Mère, 2.15 P. M.

No. 372. Laisse Montréal à 8.30 A. M. Arrive à Joliette à 10.20 A. M.

No. 366. Laisse Montréal à 9.00 A. M., Lanoraie, 11.10 A. M., Joliette, 11.25 A. M. Arrive à St-Gabriel, 12.25 P. M.

No. 374. Laisse Montréal à 5.15 P. M., Joliette, 7.15 P. M. Arrive à St-Gabriel, 8.15 P. M.

LE DIMANCHE SEULEMENT.

No. 372. Laisse Montréal à 8.30 A. M., à Joliette, 10.20 A. M. Arrive à St-Gabriel, 11.20 A. M.

No. 375. Laisse St-Gabriel, 5.45 P. M., Joliette, 6.45 P. M. Arrive à Montréal, 9.00 P. M.

J. E. POIRIER, Agent, JOLIETTE

TEL. BELL : No 39.

### Dr. H. Bélanger

Médecin-Vétérinaire

Ancien Bureau de M. C. A. Goulet.

66 RUE MANSEAU

JOLIETTE, P. Q.

Consultations gratuites.

TELEPHONE No 49.

### DR C. M. BLONDIN

Chirurgien-Dentiste

21 Place Lavaltrie, Joliette.

Bureau ouvert tous les jours de 8 hrs a. m. à 6 hrs p. m. et le soir, les lundis, mercredi et vendredi, de 8 hrs à 9 hrs p. m. 30av 1an

Pour les maladies du Foie et de l'Estomac

## Eau des Sources St-Louis

(Marque du Trèfle Rouge)

NATURELLE PETILLANTE EFFERVESCENTE

Embouteillée aux Sources, à St-Yorre, près Vichy, France, et vendue dans toutes les épiceries et pharmacies et dans les hôtels de premier ordre.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE. MONTREAL, Can.

EN VENTE CHEZ

## ALBERT GERVAIS

NETTOYEUR BABBITT

Epargne sur le coût du nettoyage

Il a double valeur

attendu que la qualité est la meilleure sur le marché, et il se vend à

### 5c le paquet

Pourquoi payer plus cher!

Conservés les Marques de Commerce — Elles sont rachetables en primes magnifiques.

Ecrivez pour la liste des primes à :

## B.T. Babbitt, 180 rue St-Paul Ouest, Montréal

### BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

INCORPORÉE EN 1869.

323 Succursales au Canada et à Terre-Neuve, 44 à l'Étranger.

Succursales à Joliette et Rawdon

CAPITAL AUTORISÉ... \$25,000,000.00  
CAPITAL VERSÉ... 11,800,000.00  
RESERVES... 13,236,000.00  
ACTIF TOTAL... 734,000,000.00


UNE PIASTRE PEUT OUVRIR UN COMPTE. NOUS PORTONS UNE ATTENTION TOUTE SPECIALE AUX DEPOTS D'ÉPARGNES.

J. LIPPE, Gérant, Succursale de Joliette.

9d 1an.

A L'ENSEIGNE DE LA "BOULE ROUGE" VOUS POUVEZ CHASSER TOUTE VOTRE FAMILLE.

Une visite est sollicitée afin de vous en convaincre. Toujours à un seul prix.



Une grande cour est offerte gratis aux cultivateurs qui désirent mettre leurs voitures en sûreté.

## J. Antonio Chaput

23 Place Bourget, JOLIETTE.

MALADIES DES

## Yeux, Oreilles, Gorge, Nez

Dr PIERRE-S. BOHEMIER Diplômé de l'Hôtel-Dieu de Paris, chef de service à l'hôpital St-Joseph, médecin spécialiste des SS. de Sainte-Anne, assistant à l'Institut Bruchési.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS DE 1 A 4 P. M. (Tél. Est 29)

490, rue Saint-Denis (près Sherbrooke) MONTREAL.

## La Banque Royale du Canada

INCORPORÉE EN 1869.

323 Succursales au Canada et à Terre-Neuve, 44 à l'Étranger.

Succursales à Joliette et Rawdon

CAPITAL AUTORISÉ... \$25,000,000.00  
CAPITAL VERSÉ... 11,800,000.00  
RESERVES... 13,236,000.00  
ACTIF TOTAL... 734,000,000.00

UNE PIASTRE PEUT OUVRIR UN COMPTE. NOUS PORTONS UNE ATTENTION TOUTE SPECIALE AUX DEPOTS D'ÉPARGNES.

J. LIPPE, Gérant, Succursale de Joliette.

9d 1an.

Annoncez dans "L'ÉTOILE DU NORD"

La nature a donné à la femme la beauté, la douceur et la tendresse qui en font un être charmant. Par contre, l'existence de la femme est remplie de souffrances physiques continuelles, inhérentes à son sexe et aux fonctions qu'elle remplit dans la vie. Pour beaucoup trop de jeunes femmes, hélas, la vie ne serait qu'un martyre perpétuel sans cette excellente spécialité, les PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles.

L'existence de la femme est remplie de souffrances physiques continuelles, inhérentes à son sexe et aux fonctions qu'elle remplit dans la vie.

Si la nature a donné à la femme la beauté, la douceur, la tendresse et la vivacité d'esprit qui en font un être charmant et gracieux, elle lui a par contre assuré le triste privilège d'être affligée de certaines maladies qui assombrissent le cours de son existence.

Four beaucoup trop de jeunes femmes, hélas, la vie n'est qu'un martyre perpétuel, car de par les lois de la nature, la femme commence à souffrir dès son jeune âge.

Certaines maladies des femmes sont particulièrement à un âge, à une époque de la vie, d'autres affectent les femmes de tous les âges, et au premier plan, il faut placer la plus redoutable de toutes, et la plus répandue, celle qui fait incontestablement le plus de victimes, et de laquelle découle le plus grand nombre de maladies féminines: L'ANÉMIE.

L'anémie est un état maladif caractérisé par une insuffisance de la quantité ou de la qualité du sang.

Tout le monde peut, au premier aspect, reconnaître une jeune fille ou une femme anémique.

Une femme peut cependant être anémique, même à un degré déjà important, sans avoir perdu l'apparence de la santé; et il y a des femmes très anémiques dont la mine est cependant très satisfaisante.

Mais généralement le teint est pâle, les yeux ternes et cernés; les lèvres, les paupières, les gencives sont décolorées.

Les anémiques sont atteintes d'une faiblesse générale, elles éprouvent subitement des bouffées de chaleur avec palpitations, des battements de cœur et des étouffements.

Puis ce sont des maux de tête, des points de côtés, vertiges, troubles de

la vue, des éblouissements qui parfois vont jusqu'à la syncope.

Les anémiques sont nerveuses, d'une irritabilité excessive, la mémoire parfois leur fait défaut.

L'anémie produit également des troubles digestifs, des douleurs au creux de l'estomac, la constipation, la perte d'appétit, le dégoût des aliments.

Le plus souvent, l'anémie s'accompagne de troubles menstruels presque constants. Tantôt les règles sont trop abondantes, ce qui peut aller jusqu'à l'hémorragie, tantôt les époques sont complètement supprimées, avec l'écoulement du liquide décoloré ou pertes blanches (leucorrhée).

"Après un travail de plusieurs années, ma faiblesse était telle que j'ai dû abandonner l'ouvrage et je suis restée quatre mois à ne rien faire du tout. J'étais absolument sans appétit, malgré et pâle comme une cire. Je n'éprouvais cependant d'autre

souffrance qu'une grande fatigue qui me forçait souvent à garder le lit. Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles avaient toute ma confiance et je commençai à en prendre. J'ai été surprise du prompt résultat obtenu; j'en avais à peine employé quelques boîtes que je me sentais revivre; l'appétit revenait et tout me semblait bon. Au bout de quelques mois j'étais toute transformée, j'étais devenue grasse, colorée et me



famille de constater que j'en-graissais et avais meilleure mine. Etant plus forte, j'étais plus gaie et plus active. Je fus des plus heureuses d'avoir bonne santé." Mme Philippe Boisvert, 52, Aikou, Lowell, Mass.

Le docteur E. Simard, élève des spécialistes en maladies des femmes, les Drs Devos et Capelle, est attaché à la Compagnie Chimique Franco-Américaine (limitée) depuis au-delà de vingt ans, et continue à donner, à toutes nos clientes, des consultations absolument gratuites, soit par correspondance ou à son bureau, 274, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

AVIS IMPORTANT.—Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules; jamais au 100. Elles portent au bout de chaque boîte la signature de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE (limitée) et un numéro de contrôle.

N'acceptez pas d'autres pilules que l'on vous dirait être les Pilules Rouges, ou d'autres produits que l'on vous recommanderait comme étant aussi bons.

Définissez-vous des COLPORTEURS. Les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte.

Le prix des Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles est de 50 centimes la boîte, six boîtes pour \$2.50, chez tous les marchands de remèdes, ou envoyées franco par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE (limitée), 274, rue Saint-Denis, Montréal.



portais bien." Mlle Lizzie Melloy, North Grosvenordale, Conn.

"Depuis deux ans ma digestion était mauvaise; j'avais des gaz, des palpitations de cœur, des maux de tête, des irrégularités, etc. J'en vins à ne plus être capable de demeurer une journée entière debout, tant j'étais faible. Alors, pour me rendre au désir de ma famille, je pris des Pilules Rouges dont

je obtins le meilleur effet et très rapidement. Depuis quatre ans je jouis d'une bonne santé." Mlle Jeanne Lapensee, 10, avenue Dupuis, Hull, Qué.

"J'avais dix-neuf ans, j'étais pâle, chétive, très faible et l'état de ma santé était inquiétant. Le moindre travail m'épuisait; si je montais un escalier, j'étais à bout de respiration, le cœur se mettait à battre et je m'affaissais. Un médecin me traitait, mais les remèdes prescrits restaient sans effet. Ce sont les Pilules Rouges, que j'ai prises ensuite, qui m'ont fait du sang et m'ont donné des forces. Peu après mon état changea tout à fait et ce fut une joie pour ma

# Comment Eviter Les Opérations

## Voici Trois Femmes Qui Racontent Comment Elles Ont Echappé à la Terrible Epreuve de l'Opération Chirurgicale.

Les hôpitaux sont des institutions nécessaires et importantes, mais qui ne devraient être considérées qu'en dernier ressort par les femmes qui souffrent de maladie propre à leur sexe. Nous avons une infinité de lettres, dans notre Laboratoire Pinkham, à Lynn, Mass., qui prouvent que des femmes, qui étaient condamnées à subir une opération, sont devenues en santé après avoir pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Voici trois lettres de ce genre. Toutes les femmes malades devraient les lire :

**Marinette, Wis.**—"J'allai voir le médecin qui me déclara que je devais subir une opération pour une maladie féminine, et comme je n'étais mariée que depuis quelque temps, je n'y tenais pas du tout. Je souffrais des douleurs atroces et mes mains et mes pieds étaient constamment froids. J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et je fus guérie, et je suis mieux sous tous rapports. Je vous permets de publier mon nom, parce que je suis si heureuse et si reconnaissante de me trouver encore bien". Mde. Fred. Behnke, Marinette, Wis.

**Detroit, Mich.**—"Lorsque j'ai commencé à prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham j'étais tellement épuisée par mes maladies féminines que je ne pouvais rien faire, et notre médecin déclara que j'aurais à subir une opération. Je pouvais à peine marcher sans le secours de quelqu'un. De sorte qu'ayant lu quelque chose au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et de ce que cette préparation avait accompli pour d'autres, je décidai d'en faire l'essai. J'en achetai une bouteille ainsi qu'un paquet de 'Sanative Wash', et je les employai suivant les directions. J'en ai retiré un grand bien, et je suis maintenant capable de travailler et je suis bien". Mde Thos. Dwyer, 989 Milwaukee Ave

**Bellevue, Pa.**—"J'ai souffert de douleurs dans le bas du corps et d'inflammation, au-delà de ce que je pourrais en dire. J'ai essayé divers médecins et tous m'ont dit la même chose, que je ne serais jamais bien sans subir une opération, et j'en frémisais rien qu'à y penser. J'ai également essayé plusieurs autres genres de remèdes qui m'étaient recommandés, mais sans aucun résultat, jusqu'à ce qu'enfin une amie me conseilla le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. La première bouteille m'a soulagée, j'ai continué à en prendre et maintenant je ne connais plus ce que c'est que d'être malade, et j'engraisse rapidement. Je suis âgée de vingt ans et je pèse 145 livres. Rien ne me fera autant plaisir, désormais, que de le recommander à toutes les personnes qui souffrent". Melle Irène Froelicher, 1223 Manhattan St., North Side, Bellevue, Pa.

Si vous avez besoin d'un conseil spécial, écrivez à 'Lydia E. Pinkham Medicine Co.', Lynn, Mass. Une femme ouvrira votre lettre, la lira, et y répondra,—tout sera confidentiel.

# Fraternité

## Les Etats-Unis se joignent aux Alliés contre l'Allemagne

Le président Wilson, dans un superbe discours prononcé au Congrès qui vient de s'ouvrir, invite les citoyens américains à décréter l'état de guerre entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

Après avoir rappelé les efforts patients des Etats-Unis pour rétablir la paix sans être obligés de tirer l'épée ; après avoir donné les raisons très claires et très précises de l'intervention armée des Etats-Unis qu'il démontre inévitable et désirable le président Wilson demande au congrès "de déclarer que la conduite récente du gouvernement impérial allemand n'est, de fait, rien autre chose que la guerre contre le gouvernement et le peuple des Etats-Unis ; qu'il accepte formellement l'état de belligérance qui nous a été ainsi imposé et qu'il prenne immédiatement les moyens, non seulement de mettre le pays en meilleur état de défense mais aussi de mettre en oeuvre toutes ses ressources pour amener l'Allemagne à merci et ainsi terminer la guerre.

"Cet état de chose imposera la coopération la plus intime possible dans les conseils et dans l'action, avec les gouvernements actuellement en guerre avec l'Allemagne, et, comme conséquence, la mise à la disposition de ces gouvernements des crédits financiers les plus généreux possibles de manière à joindre autant qu'il est praticable nos ressources aux leurs.

"Il imposera l'organisation et la mobilisation de toutes les ressources matérielles du pays pour produire le matériel de guerre, et les autres nécessités conséquentes, de la manière la plus abondante, la plus économique et la plus efficace possible.

"Il imposera la mise immédiate sur pied de guerre complet de la marine, et particulièrement de l'armement de nos navires le plus propre à combattre les sous-marins ennemis.

"Il nous obligera à porter immédiatement l'effectif des forces armées des Etats-Unis, en ajoutant à ce qui est déjà déterminé par la loi en cas de guerre, les contingents nécessaires pour les porter à 500,000 hommes, qui seraient choisis d'après le principe de l'obligation universelle de servir la nation ; et à repeter cet appel par contingents de même nombre aussi souvent qu'on en aura besoin et qu'on pourra entraîner les nouvelles recrues.

"Il faudra sans doute aussi voter des appropriations adéquates au gouvernement, soutenues, j'espère, en autant que possible, par la présente génération, par une taxation bien conçue. Je dis soutenue en autant que possible, par la présente génération, par une taxation parce qu'il me semble qu'il ne serait pas sage de baser les crédits qui seront malheureusement nécessaires entièrement sur l'argent emprunté. C'est notre devoir de protéger notre peuple en autant que nous le pouvons contre tous dangers labours et maux qui surviendraient des vastes emprunts.

"En prenant les mesures par lesquelles ces choses doivent être accomplies, nous devons constamment avoir présente à la mémoire la liberté de les suivre en autant que nous voudrions, dans notre préparation et l'équipement de nos propres forces militaires, avec le devoir très pratique d'approvisionner les nations actuellement en guerre avec l'Allemagne de matériaux qu'elles ne peuvent se procurer que de nous. Elles

sont sur les champs de bataille et nous devons les y aider le plus efficacement possible".

Enfin, les Etats-Unis font leur devoir. Leur action, quoique tardive, leur épargnera dans l'histoire la tache qui aurait souillé leur mémoire s'ils étaient demeurés neutres et inactifs dans le conflit sanglant que l'Allemagne et ses alliés ont déchaîné sur le monde.

Considérons à la lumière du passé le grand acte de fraternité qu'accomplit la République américaine à l'endroit des nations de l'Europe au prises avec un ennemi sans honneur et sans humanité.

Les treize colonies anglaises d'Amérique venaient de tenir leur première assemblée à Philadelphie, et les proclamaient leur indépendance, elles arboraient leur drapeau constellé des treize étoiles qui annonçaient l'aurore nouvelle. Jefferson avait rédigé dans un statut fondamental le credo philosophique et politique des Etats-Unis d'Amérique, et Washington, à la tête des "Insurgents", attestait la croyance du peuple qui naissait : "Ce n'est point pour une taxe que nous luttons", affirmait-il, "c'est pour un droit". Philadelphie, berceau de l'indépendance, semblait un choix symbolique ; elle signifiait et le lieu qui formait les colonies en confédération d'Etats, et les destinées de la future République nord-américaine dans le monde, amis de la fraternité engendrée dans la souffrance et nouée pour la cause du Droit.

Or, dans le même temps, sur l'autre bord de l'Océan, tout un peuple était opprimé par un régime qui l'accablait d'impôts au mépris de ses traditions de libre consentement ; des publicistes élevaient leurs voix pour exposer ses doléances et soutenir ses revendications ; dans tous les rangs de la société, des âmes généreuses aspiraient au règne du droit. Ainsi, entre le peuple d'Amérique et le peuple de France, malgré la distance, par la seule vertu de l'idée de justice, s'établissait un courant de sympathie. Alors il emporta les Rochambeau, les La Fayette ; puis, à la parole de Franklin, la France se leva pour l'émancipation des colonies d'Amérique ; ce fut par un traité signé en France que l'indépendance des Etats-Unis fut notifiée au monde et consacrée devant l'histoire. Ce fut le premier acte solennel de la fraternité par le droit entre les deux continents.

Etonnant retour des choses humaines, quelle est la situation de l'Europe aujourd'hui, et quel est le rôle des Etats-Unis ? L'Allemagne, asservie à la Prusse, prétend assujettir le reste du continent à sa loi, à sa Kultur, et de Berlin, elle a l'orgueilleuse ambition de régenter le monde ; contemptrice de toutes les conventions et des libertés des nations, elle institue le règne de la force ; le principe de la nécessité est la base de sa philosophie, de son enseignement ; c'est sa raison d'Etat, c'est la directrice de son activité économique qui se manifeste dans sa plénitude par l'industrie de la guerre. Au nom de cette nécessité et par l'organisation scientifique de la force, elle a spolié ses voisins de la mer du Nord à la mer Noire et jusque dans la vallée de l'Euphrate, la terre et les populations disent ses sacrilèges et elles attendent le triomphe de la justice.

C'est non pas pour des territoires, mais pour le droit que s'est nouée l'Entente, alliance des démocraties contre la tyrannie dynastique des Hohenzollern, sainte fraternité des peuples unis par un commun idéal.

Pur rayon de la vérité, cette idée du droit qui éclaire par le monde la conscience des peuples supérieurs devait trouver en Amérique, dans ces Etats-Unis qui surgirent à l'appel des Jefferson, des Franklin et des Washington, une atmosphère translucente où elle apparaîtrait dans son éclatante splendeur. A sa clarte les Américains volent tout leur passé et ils prévoient tout l'avenir. Eux aussi, comme les Français de 1787, ils sentent qu'ils ont un devoir à remplir, une responsabilité que leur incombe devant l'Europe et devant la postérité.

C'est parce que l'Entente lutte pour le droit, pour le respect de la propriété et de la liberté des nations, que l'Amérique l'assure de son concours loyal ; le sentiment qui l'anime, c'est celui qu'elle honorerait, lorsque, en son nom, une épée était offerte à La Fayette.

S'il y a un loyalisme qui est fait de la fidélité aux institutions du pays, il en est un autre, non pas différent, mais supérieur, qui est fait de l'attachement inaltérable et indissoluble aux institutions fondamentales de la vie internationale ; c'est celle-là que personnifie la République américaine.

La puissance saine en laquelle nous plaçons tous notre confiance et notre espoir, c'est la fraternité, par le droit qui maintiendra les peuples de l'Entente unis et forts dans l'assaut final.

L'AVENIR DU NORD.

—A LOUER : Les personnes qui désirent occuper un beau logement de 7 appartements, bien chaud, pourvu de toutes les améliorations modernes, situé dans le haut du magasin de 5, 10, 15 et 25c de Joliette, au centre de la ville, site enchanteur et vue pittoresque, sont priées de s'adresser à M. Albert Gervais, propriétaire.



## Le Rhumatisme A Disparu!

Le rhumatisme est le supplice de nombreuses existences. Généralement, il est causé par les impuretés du sang, ce qui signifie que les reins ne remplissent pas normalement leur fonction. Dans tous ces cas le remède est



Un exemple au hasard : Mme Salisbury, de Camden East, était tellement perdue de douleurs dans les pieds et les chevilles qu'elle ne pouvait monter ses escaliers. Elle nous écrivit pour nous apprendre que grâce aux Pilules de Gin, son rhumatisme n'a pas reparu depuis six ans.

Tous ceux qui souffrent de rhumatisme, d'enflure des articulations et des chevilles, devraient profiter de cet exemple et essayer sans délai les Pilules de Gin.

Chez tous les pharmaciens—50c. la boîte, 25c. pour 6 boîtes, et votre argent rendu si vous n'êtes pas satisfaits. Un échantillon gratuit sera envoyé sur demande adressée à

National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Ont. Adresse aux E. U.—84, 86, 88, Inc. 202, Main St., Buffalo, N.Y. 85c

## LE MEILLEUR DES ETATS

Serait-ce le métier de rentier, où l'on ne fait rien du matin au soir, où l'on passe tout son temps à se promener, à s'amuser... ou à s'ennuyer.

Ce n'est pas le métier de roi ou d'empereur ; l'un d'eux disait tristement à un de ses ministres qui se plaignait du poids intolérable de sa charge : "Mon cher Ministre, je suis plus à plaindre que vous ; nous sommes tous deux aux travaux forcés ; seulement, vous n'y êtes qu'à temps et moi j'y suis à perpétuité. Gouverner les hommes n'est pas chose facile, et le meilleur des états n'est pas le métier de roi".

Le meilleur des états, c'est l'état de grâce.

L'état de grâce est compatible avec tous les états, excepté avec un seul : l'état du péché.

L'état de grâce c'est l'état d'une conscience qui n'est souillée par aucun péché mortel, et qui est déterminée à rester chrétienne en pratiquant tous ses devoirs envers Dieu et envers le prochain.

Le prêtre, ministre de Jésus-Christ, apporte et conserve au monde ce don précieux de l'état de grâce. Il le donne pour la première fois dans le baptême, où l'enfant est la-

vé du péché originel et admis au nombre des chrétiens, des enfants de Dieu.

Quand par malheur, dans le courant de notre vie, nous venons à perdre cet état par le péché, le prêtre a le pouvoir de nous le faire retrouver par le pardon qu'il nous donne au nom de Jésus-Christ, dans le sacrement de pénitence. Enfin, il nous présente chaque jour, et nous le voulons, dans le sacrement de l'Eucharistie l'aliment mystérieux qui donne à notre faiblesse la force de vaincre les tentations et de persévérer dans l'état de grâce.

L'état de grâce est l'état propre de tous les vrais chrétiens. Un chrétien qui n'est pas en état de grâce ressemble à une branche desséchée qui ne peut porter ni fleurs ni fruits. Ses oeuvres, quelques grandes qu'elles soient, sont stériles pour le ciel ; elles sont mortes aux yeux de Dieu, et, par conséquent, elles demeurent sans récompense.

Le péché qui sépare l'âme du bon Dieu, est la mort de l'âme ; la grâce qui est, au contraire, l'union de l'âme avec le bon Dieu, est la vie de l'âme.

Un chrétien qui ne se soucie pas avant toutes choses, d'être en état de grâce, en évitant le péché, ou bien en s'en repentant de tout son coeur s'il a eu le malheur d'y tomber, n'est pas digne du beau nom qu'il porte et ne comprend pas le premier mot de la religion de Jésus-Christ.

Mgr de SEGRÉ.

## PENSÉES

"Celui qui détruit la religion, arrache le fondement de toute société humaine".

PLATON.

\*\*\*

"La religion est l'aromate qui empêche la science de se corrompre".

BACON.

\*\*\*

"La prière est le dernier mot et le dernier art de toute civilisation".

LAMARTINE.

\*\*\*

Un peuple, où l'agriculture est en honneur est un peuple riche et heureux.

—Le magasin de 5, 10, 15 et 25 cts de Joliette vient de recevoir pour la saison du printemps et d'été 60 douzaines de chapeaux en paille de toutes formes et nuances ainsi que des fleurs, rubans et objets d'ornementation pour garniture de chapeaux qui seront vendus pour 15 et 25 cts. Une personne de bon goût peut confectionner un bon chapeau.

Profitez-en pendant que l'assortiment est au complet.

N'oubliez pas l'adresse : 24 Place Bourget, Joliette.

—Pour vos achats de chaussures, allez au Magasin de la BOULE ROUGE, J. A. Chaput, propriétaire, 27avjno



# WRIGLEYS

La Gomme Parfaite

Les soldats l'aiment parce qu'elle leur donne de l'endurance. En marche ou au cantonnement, ce délicieux bonbon rafraîchit et calme les nerfs.

Les armées d'Europe en ont consommé de grandes quantités ; c'est une preuve de ses mérites.

FAITE AU CANADA  
Wm. Wrigley Jr. Co. Ltd., 310 St. Paul Street, West, Montreal



Mâchez-en après chaque repas

Pour l'estomac délabré des hommes affaiblis par l'ouvrage, il n'y a que les PILULES MORO.

Jeunes gens et vieillards qui souffrez de la dyspepsie, prenez ce grand remède. C'est l'assurance de la santé.



M. C. DESILET.

L'estomac est un organe essentiellement capricieux.

Pour des motifs absolument contraires, c'est un ennemi pour le riche comme pour le pauvre.

En effet, toutes les masses, à tous les degrés, mangent et, malgré la diversité des repas, depuis les mets succulents qui décorent les tables opulentes, jusqu'à la moindre soupe au lard dont le travailleur se régale, tous les humains se plaignent de leur estomac.

De l'instant où l'estomac ne fonctionne pas, rien ne va plus, la machine reste en panne. Les forces s'en vont, le cerveau semble vide, l'équilibre est rompu et l'estomac devient alors le réceptacle de toutes les maladies, la sentine de tous les maux.

Les PILULES MORO développent l'appétit, favorisent les digestions en activant les sécrétions salivaires et gastriques et en les régularisant. Elles fortifient l'estomac de même que tous les autres organes.

"C'est bien terrible qu'un estomac qui ne va pas ; on souffre mille douleurs qui nous font la vie longue et triste. Pendant huit années j'ai eu de mauvaises digestions et, malgré le peu de nourriture que je prenais, j'avais des étouffements, des brûlements, des gonflements d'estomac ; mes forces diminuaient toujours et, lorsque je revenais de mon travail le soir, je tremblais de faiblesse. Souvent, il m'était impossible de me rendre à mon ouvrage. De deux cent quarante livres que je pesais quand j'étais en santé, j'en suis venu à cent soixante-douze. Après m'être fait soigner par des médecins, j'ai pris des Pilules Moro et c'est le remède qui m'a fait le plus de bien tout de suite. En quelques mois j'ai été guéri et je suis heureux de le faire savoir." M. Cléophas Desilet, North Grosvenordale, Conn.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Les hommes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invités à lui écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées à : COMPAGNIE MEDICALE DES PILULES MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

—Pour vos habits allez sans hésiter chez M. Claude Barrette. C'est là qu'on est bien servi ! 25maif jno

## J. C. Perrault

—AGENT D'ASSURANCES—

Feu, Vie, Accidents et Assurance de Patron Successeur de

E. G. PICHE & Cie,

Banque Nationale

Place Bourget, JOLIETTE.

## Le Passe-Cemps

Dans chaque numéro on trouve : Sept ou huit chansons, deux ou trois morceaux de piano ; aussi : musique de violon, etc.

Abonnement : Un an, Canada, \$1.50 ; Etats-Unis, \$2.00. Un numéro, 5c en vente partout. Les anciens numéros, 10c la copie.

Agent pour le district : ALBERT GERVAIS, Joliette.

—Avez-vous besoin de bons savons de toilette, parfumeries, poudres de toilette, allez faire vos achats au Magasin de 5, 10, 15 et 25 cts ; c'est l'endroit par excellence pour vous procurer ces articles à bon marché.

# Colonne J. T. Gaudet

Pour confirmer l'annonce que nous avons dans L'ETOILE DU NORD, il nous fait plaisir de vous communiquer que nous avons reçu un assortiment considérable des

Célèbres

Préparations

de Famille

de "Nyal"

et que nous avons l'intention d'en pousser vigoureusement la vente.

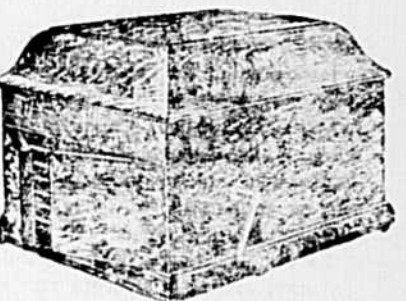
Le public ne peut se tromper en faisant l'acquisition de ces préparations.

Les remèdes de NYAL ne craignent pas la substitution.

Dans les cas ordinaires vous ne trouverez rien qui puisse les égaler comme efficacité.

On ne les recommande pas dans le but de remplacer votre médecin.

Guide de quelques-unes des maladies dans le traitement desquelles, les différentes préparations de NYAL peuvent être employées avec succès, tels que : Anémie, Faiblesse, Brûlures, Catarrhe, Bronchites, Choléra pour enfants, Eczéma, Cors et Verrous, Hémorroïdes, Nervosité, Pelli-cules, Plaies, Rhumatisme, Rognois, Sang, Mal de tête.



## Hux Amateurs de Musique

Pour tous ceux qui aiment à se mettre en rapport avec les meilleurs morceaux de musique et de chant des plus célèbres musiciens et chanteurs du monde entier de toutes nationalités, procurez-vous un

## Gramophone "Berliner"

C'est à la portée de toutes les bourses et de plus nous donnons les facilités surprenantes de vous en procurer un. Une visite à notre département de Gramophones vous surprendra.

Des records de toute variété et de tout genre en mains. Tout en vous procurant de l'agrément, tout en vous faisant passer agréablement orléans, tout en jouissant vos parents et amis. Nous partageons en même temps le bénéfice de vous avoir rendu la vie agréable : LA VIE DE FAMILLE.

Encore une fois, venez nous voir et vous constaterez la vérité de nos avancés.

# J. T. Gaudet

Pharmacien

41 Notre-Dame, Joliette.

"Tiens! C'est le Cirage"

# 2 dans 1

## POUR CHAUSSURES

10c-Noir, Blanc, Jaune-10c  
F. F. Dalley Co. of Canada, Ltd.  
Hamilton, Can.

# ECHO DU CONSEIL DE VILLE

A une session du Conseil de la Ville de Joliette tenue le 11 avril sous la présidence de Son Honneur le Maire Guilbault et de MM. les échevins, le Secrétaire-Trésorier met devant le Conseil les demandes de certificats de MM. Noël Desormiers, Désiré Gravel, Ephrem Bolduc, V. L. Campeau, Henri Cloutier et Alfred Breton, pour licences d'hôtels, et MM. J. Alex. Bolevert, J. N. Magnan, A. Mirreault & Cie, Horace Beau-champ, William Perreault, Anthime Lavallée, Rodrigue Desbriols, J. J. Soumis & Cie et J. Armand Lachapelle, pour licences de magasins de liqueurs en détail; J. O. Desormiers pour licence d'embouteilleur.

M. l'échevin Pouliot appuyé par M. l'échevin Chevallier propose que ce conseil prenne en considération les certificats ci-dessus, maintenant devant ce conseil à une session spéciale qui aura lieu lundi, le 30 avril, et que le Secrétaire soit chargé de donner l'avis public. — Adopté.

M. Ephrem Bolduc, marchand de charbon a obtenu le contrat pour la vente du charbon à la Corporation, étant le plus bas soumissionnaire: \$8.50 la grosse tonne.

Le Secrétaire-Trésorier met devant le Conseil une lettre de la Burroughs Adding Co offrant en vente une machine à additionner, et M. l'échevin Chevallier propose, appuyé par M. l'échevin Marion, que le Conseil achète une de ces machines au prix de \$265.00.

La séance est ajournée au jeudi, 12 avril.

A une session générale du Conseil de la ville de Joliette tenue à l'Hôtel-de-Ville, le 12 avril à laquelle sont présents Son Honneur le Maire J. Alex. Guilbault, MM. les échevins W. Pouliot, Dr J. P. Laporte, Dr J. J. Marion, H. Chevallier, G. C. M. Coutu, L. Brousseau, E. Wodon, L. A. Chartier et Sam Racine étant le Conseil au complet.

Lecture et adoption des minutes de la dernière séance.

Le Secrétaire-Trésorier, M. A. L. Marsolais donne lecture d'un règlement qu'il a préparé sur l'ordre du Conseil.

Puis le Conseil étudie ledit règlement clause par clause, le révisé et l'amende; après délibérations, M. l'échevin Wodon, appuyé par M. l'échevin Chevallier propose qu'il soit adopté.

Province de Québec.  
District de Joliette.  
La Corporation de la Ville de Joliette.

REGLEMENT No 274 pour amender le règlement concernant les licences intitulé: Règlement No 175 pour refondre les règlements de ce conseil concernant la vente des liqueurs en détail et régir et gouverner les porteurs de licences.

Le conseil de la ville de Joliette ordonne, statue et décide par règlement comme suit, savoir:

ARTICLE 1.  
L'article 3 du dit règlement No 175, adopté le 10 février 1904, est par le présent abrogé et remplacé par le suivant:

"ARTICLE 3.  
"Les taxes ou droits annuels et après fixés sont, par le présent, imposés pour chaque licence en la ville de Joliette, savoir:

"1. Pour chaque licence d'auberge ou d'hôtel, la somme de trois cent dix piastres (\$310.00).  
"2. Pour chaque licence de restaurant pour la vente de liqueurs en détail, la somme de sept cent cinquante piastres (\$750.00).  
"3. Pour chaque licence de bière et vin, la somme de cent piastres (\$100.00).  
"4. Pour chaque licence de club, la somme de deux cents piastres (\$200.00).  
"5. Pour chaque licence de magasin de liqueurs en détail, la somme de trois cents piastres (\$300.00).  
"6. Pour chaque licence de magasin de liqueurs en gros, la somme de cinquante et quinze piastres (\$75.00).  
"7. Pour chaque licence pour la vente du vin du pays fabriqué par le vendeur, la somme de dix piastres (\$10.00).  
"8. Pour chaque licence d'embouteilleur, la somme de cinquante piastres (\$50.00); l'embouteilleur ne sera cependant pas tenu de prendre cette licence d'embouteilleur s'il est déjà porteur d'une licence d'auberge, de restaurant, de bière et vin, ou de magasin de liqueurs de gros ou de détail, pourvu qu'il fasse ces commerces dans le même établissement.  
"9. Pour chaque licence d'hôtel de tempérance, la somme de cinquante piastres (\$50.00).  
"10. Sur chaque demande de transfert de licence, la somme de cinq piastres (\$5.00)."

ARTICLE 2.  
Le paragraphe 2 de l'article 5 du dit règlement No 175 est amendé en retranscrivant, dans les première, deuxième et troisième lignes, après les mots "avoir dans sa maison", les mots suivants: "une chambre pour le débit des liqueurs dans laquelle sera tenue la buvette".

ARTICLE 2.  
L'article 6 du dit règlement No 175 est amendé en retranscrivant, dans les deuxième et troisième lignes, après les mots "sera tenu d'avoir", les mots suivants: "une chambre pour le débit des liqueurs dans laquelle sera tenue la buvette".

ARTICLE 4.  
L'article 7 du dit règlement No 175 est par le présent abrogé et remplacé par le suivant:

"ARTICLE 7.  
"Il est défendu pour toute personne possédant une licence d'auberge ou de restaurant, dans la ville de Joliette, de tenir une buvette ouverte au public pour la vente des liqueurs en détail."

"ARTICLE 7a.  
"Pendant la durée d'une licence pour la vente des liqueurs en détail, nul commerce d'épicerie, provisions, sucreries ou fruits, et nul autre commerce si ce n'est la vente de des cigares et cigarettes dans les auberges et les restaurants, ne peut être fait dans les lieux où s'exerce cette licence".

ARTICLE 6.  
L'article II du règlement No 175 est abrogé et remplacé par le suivant:

"ARTICLE II.  
"Nulle licence en vertu de laquelle soit vendue ou délivrée gratuitement ou autrement dans un établissement licencé, dans les limites de la ville de Joliette, depuis neuf heures du soir chaque jour jusqu'à deux heures de l'avant-midi du jour suivant, ni pendant toute la journée du dimanche, des jours de fête d'obligation, du Vendredi Saint, du jour de la Confédération, et du jour de la Fête du Travail, et les samedis depuis sept heures du soir, excepté pour fin médicale, sur un certificat spécial, signé par un médecin pratiquant dûment enregistré ou par un ministre du culte et le produit par l'acheteur."

"Les licences ainsi vendues sur certificat spécial ne doivent pas être bues sur place, mais doivent être immédiatement emportées par l'acheteur".

ARTICLE 7.  
Toutes les dispositions, dans les autres règlements de ce conseil, qui seraient incompatibles avec les dispositions du présent règlement, sont abrogées pour l'avenir.

Joliette, ce douze avril mil neuf cent dix-sept.

J. ALEX. GUIBAULT,  
Maire de la ville de Joliette.

Adopté, moins M. l'échevin Laporte qui vote contre.

La requête du comité régional de P. A. C. J. C. demandant que ce conseil souscrive un certain montant pour l'aider dans les dépenses de la convention de P. A. C. J. C. qui devra se tenir à Joliette dans le mois de juin reste sur la table et sera discutée plus tard.

Les soumissions pour peinture et blanchissage dans la salle du Marché sont ouvertes et le contrat a été accordé à M. Lionel Forest qui est le plus bas soumissionnaire.

M. le Président du comité du feu M. G. C. M. Coutu ainsi que M. l'inspecteur de la ville, M. Jos. Ledue sont autorisés à acheter de la Cité de Montréal, un arrosoir pour deux chevaux. — Adopté.

M. l'échevin Chevallier, appuyé par M. l'échevin Marion propose que MM. Georges Desroches, Stanislas Tollier, menuisier et Anthime Lavallée, commerçant soient nommés estimateurs de la ville pour l'année courante. — Adopté.

Et la séance est levée.

Oye Oye ! ? ? ? ! Cette exclamation de douleur serait entendue moins fréquemment dans nos rues si les personnes affligées de cor s'avaient le simple avis de cette autorité qui affirme que quelques gouttes d'une drogue appelée "freezone" appliquées sur un cor ou durillon arretent immédiatement la douleur et assouplissent le cor ou durillon sèche et peut être facilement enlevé sans douleur.

Un homme de Cincinnati dit comment rider les cors ou durillons de manière à pouvoir les enlever avec les doigts.

Oye Oye ! ? ? ? ! Cette exclamation de douleur serait entendue moins fréquemment dans nos rues si les personnes affligées de cor s'avaient le simple avis de cette autorité qui affirme que quelques gouttes d'une drogue appelée "freezone" appliquées sur un cor ou durillon arretent immédiatement la douleur et assouplissent le cor ou durillon sèche et peut être facilement enlevé sans douleur.

Il dit que "freezone" sèche à l'instant et jamais n'enflamme ou n'irrite la peau qui l'entoure. Une petite bouteille de "freezone" coûte très peu à n'importe quelle pharmacie, mais fera positivement disparaître aucun cor ou durillon. Des millions de femmes accueilleront cette nouvelle avec joie, surtout depuis l'inauguration des chausures à hauts talons. Si votre pharmacien n'a pas le "freezone", demandez-lui de vous en faire venir une petite bouteille. 2

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

M. G. Arthur Beaujeu, accordéon de piano, invite sa nombreuse clientèle et les autres personnes de Joliette qui désirent faire accorder ou réparer leur piano à bien vouloir donner leur nom au magasin Boulard & Daly.

Tout à l'avi sera exécuté avec soin et au plus bas prix. 16a juo

## Meli-Melo

Les journaux nous annoncent que Joffre, Viviani et Belfour viendront à Montréal prochainement pour assister au Congrès de l'Unité Nationale — Win the War — qui aura lieu à Montréal les 23, 24 et 25 mai prochain.

Ce congrès réunira plus de douze cents délégués venus de toutes les parties du Canada et représentant les grandes associations financières, commerciales, manufacturières, industrielles, sociales et ouvrières de toutes les provinces. Sir Robert Borden, Sir Wilfrid Laurier, le colonel Roosevelt seront présents.

Les stations navales de Race Point, Peaked Hill et High Head, qui sont au large de Pictouctown, E. S., ont envoyé des rapports hier, disant que des coups de canons ont été tirés à 9.41 heures au nord de ces stations. Et à 9.15 heures les stations 32 et 42 ont annoncé qu'elles avaient entendu quinze coups de canons, et qu'un quart d'heure plus tard quinze autres coups avaient été tirés rapidement.

Apparemment cette canonade s'est produite au large de la baie Massachusetts, au bout du cap Cod. Des officiers de marine pensent qu'un combat naval est commencé.

L'attaque se continue toujours au front occidental vaillamment conduit par les héroïques soldats de France.

La grande bataille qui se déroule en cet endroit prend chaque jour de plus vastes proportions. Le front a été allongé de 12 milles.

Les Français ont remporté une victoire sur le terrain où a été livrée la grande offensive de 1915 et les rapports indiquent que 30,000 Allemands ont été tués, blessés ou faits prisonniers.

On dit que la révolte couve en Allemagne; le nombre des grévistes s'accroît actuellement à 125,000 et la grève tend à se répandre dans les autres grands centres de l'empire. L'on se demande même si l'Allemagne ne deviendra pas bientôt républicaine.

Un journal, "l'Oeuvre", annonce qu'un journal, fondé à Berne, qui a pour chef Rosenmeyer, l'auteur désormais célèbre de "l'Accuse", demande l'établissement de ce mode de gouvernement.

Qu'est-ce à dire ?

La Session s'ouvre à Ottawa aujourd'hui. Il est plus que jamais ruineur que nous aurons des élections soit au printemps, soit à l'été.

ON DEMANDE : — Une servante immédiatement. Bon salaire. S'adresser à Mme E. E. Le-pine, 118 Manseau. 19av juo

STATISTIQUES : — Depuis le 1er janvier 1917 au 17 avril, 76 naissances, 21 mariages et 39 décès sont inscrits dans les registres de la cathédrale.

MARIAGE : — A Ste-Emmélie de l'Energie, le 16 avril, a été célébré avec solennité le mariage de M. Eugène Laforest, mécanicien, fils de M. Pierre Laforest, surintendant de l'aqueduc, Joliette, à Mlle Antoinette Forest, fille de M. Joseph Forest, de La Barrière, comté Berthier.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rvd M. Clermont, curé. Le chœur de chant des Enfants de Marie avait charge de la partie musicale et s'est acquitté de sa tâche avec succès.

Les nouveaux époux ont reçu un très grand nombre de cadeaux et sont partis dans l'après-midi en voyage de noces.

Nos souhaits de bonheur à l'heureux couple.

—EXAMEN DE LA VUE.— Tous les cas de myopie, hypermétropie, astigmatisme, presbytie, etc., sont parfaitement corrigés.

Cause : Constants maux de tête, douleurs dans les yeux, etc., etc.

Salon d'optique, Bloc Boucher, rue St-Paul, Joliette. E. Prévost, opticien refractionniste diplômé. 8juil jan

DECES : — Dimanche, le 15 avril est décédée en cette ville, Mme Maxime Masse, née Marie Champoux, après une maladie de quelques jours seulement, à l'âge de 57 ans et 10 mois.

Mme Masse laisse pour déplorer sa perte, un époux et une fille : Mme Sam Racine.

Les funérailles ont eu lieu à Joliette hier, le 18 courant, à l'église St-Pierre, d'où après le service les restes mortels ont été transportés à St-Paul de Joliette, lieu de l'inhumation.

Le service a été chanté par Mgr E. Dugas, assisté de MM. les abbés Desrosiers et Chevallier, comme diacre et sous-diacre.

Pendant le service, des messes ont été célébrées aux autels latéraux par le Rvd Père Saucier, C. S. V., et M. l'abbé Louis Beaudry, professeur au Séminaire.

Les porteurs étaient MM. Joseph Vincent, Joseph Champoux, Joseph Perreault, Philippe Racine, Joseph Archambault et Gaspard Moreau.

Cette mort cause d'immenses regrets à la famille et envoie à notre ville une femme douée des plus belles qualités du cœur, en même temps un excellent chrétien.

Paix à ses cendres et respect à sa mémoire.

—M. J. O. Robillard, peintre, informe à public qu'il entreprendra à des prix modérés tout ouvrage de peinture, blanchissage, tapisseries, imitation de tous genres. S'adresser à 176 St-Viateur, Joliette. 5av 3m

—Séance récréative et musicale par les élèves du Jardin de l'Enfance, sous la haute présidence de Sa Grandeur Mgr Forbes, dans la salle du Marché, jeudi, le 10 mai.

Levée du rideau à 8.15 hrs p. m. Sièges réservés à 50 cts. Billets en vente à la Librairie Charland et au Jardin de l'Enfance. 12av 4fs

DECES : — L'épouse de M. Albert Baril, née Georgiana Ducharme est décédée en cette ville hier matin, le 18 avril, après une maladie de quelques semaines seulement, à l'âge de 24 ans.

La défunte laisse pour déplorer sa perte un époux et un enfant.

Les funérailles auront lieu demain, le 20 courant, à 8.30 hrs a. m. Nos condoléances à la famille.

A VENDRE : — Dans la ville de Joliette, pour cause de santé, magasin de ferronneries, bien situé, loyer à prix raisonnable, stock au montant de \$12,125, des mieux assortis. Affaires excellentes depuis 58 ans. Pour 75cts dans la piastre, marchandises achetées avant la hausse et presque doublées depuis ce temps; moitié argent comptant, balance par paiements avec garantie. 9av 4fs

Avis aux ferblantiers : — Mme Veuve M. J. Rivet, de St-Ambrose de Kildare offre en vente un établissement comprenant une boutique toute outillée, un magasin ainsi qu'un logis privé et toutes autres dépendances à savoir: hangar, écurie, remise. Elle informe le public que d'ici au jour de la vente sa boutique restera ouverte et qu'un homme compétent se prêterait aux exigences du public.

NOUVELLES RUES : — Nous avons maintenant neuf nouvelles rues, ce sont les rues Dollard, de Salaberry, Laval, Beaudry, Champplain, Bourlamaque, Bou anville, Lévesque, Vaudreuil. Aussi, un nouveau parc portant le nom, Parc Lajoie, en souvenir du Très Rvd Père Pascal D. Lajoie, Supérieur Général de la communauté des Clercs de St-Viateur et ancien curé de cette ville.

Nous félicitons le Conseil parce qu'il a été heureux dans le choix des noms.

ON DEMANDE : — Une bonne fille de salle trouvera emploi immédiatement en s'adressant à l'Hôtel Windsor. Salaires élevés.

A VENDRE : — Les personnes qui désirent acheter à bon marché les articles suivants: 1 set de chambre en noyer noir, le dessus en marbre, 1 jolie lampe suspendue, 1 lampe de passage, 1 poêle à l'huile "Perfection" en bon ordre, 1 glacière, 1 fournaise tortue, 1 trousseau pour bébé, sont priées de s'adresser au No 37 Notre-Dame, Joliette, entre 10 heures a. m. et 6 heures p. m., et dans la soirée de 4 à 8 hrs.

STE-ELISABETH : — Mercredi, le 11 avril est décédé en cette paroisse, Albini Asselin, fils de M. Roméo Asselin, cultivateur du rang Ste-Emélie, à l'âge de 12 ans.

Exposition de Modes : — Mesdames et Mesdemoiselles, nous avons le plaisir de vous inviter à visiter notre exposition de modes dont l'ouverture a lieu aujourd'hui même pour se continuer les jours suivants. Nous avons des marchandises pour satisfaire à tous les goûts, telles que chapeaux de fillettes, de 15 cts en montant, chapeaux de dames dans tous les prix. Vous trouverez aussi chez-nous un choix très varié en garnitures, rubans, fleurs d'ornement, marchandises de fantaisie, et autres articles de mode.

En vous remerciant pour votre encouragement passé, nous sollicitons de nouveau pour l'avenir, votre bienveillant patronage. Dame Veuve W. COUTU, 43 Place Lavaltrie, Joliette.

DECES : — M. Edgar Arbour, mécanicien, est décédé en cette ville, le 16 avril, à l'âge de 39 ans.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte une épouse et 4 enfants.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale mardi dernier.

Le service a été chanté par le Rvd M. O. Archambault, vicaire. Nos condoléances à la famille.

—A VENDRE OU A LOUER : — L'ancien hôtel Royal Georges situé sur la rue Notre-Dame, en arrière de la Banque Royale, Joliette, est offert en vente ou à louer. S'adresser à M. Pierre Laforest, surintendant de l'aqueduc, Joliette. 12a 4fs

—M. Alfred Boucher, ancien marchand de cette ville informe les acheteurs de la ville et du district de Joliette qu'il vient de faire l'acquisition du fonds de commerce d'épicerie de M. Camille Barrette, et qu'il tiendra au même endroit que son prédécesseur, une épicerie de première classe. Articles de commerce de première qualité et au plus bas prix du marché.

M. Boucher informe aussi les cultivateurs qu'il achètera tous les produits de la ferme qu'il paiera le plus haut prix, en échange de la marchandise.

Allez le voir, vous serez bien servis. 1m juo

LA DEBACLE : — Sur la rivière l'Assomption, la débacle eut lieu la nuit dernière. Le tout s'est fait sans bruit et sans aucun accident; le niveau de l'eau est normal.

Sur le fleuve St-Laurent, les glaces sont actuellement en mouvement.

—Nous apprenons avec plaisir que M. Horace Beaumier, gérant de la Banque d'Hochelega se rétablit rapidement. Ces jours derniers il a même pu marcher à travers la ville.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rvd M. J. B. Chagnon, vicaire.

MARIAGE : — A Joliette, le 17 avril, M. Welly Beaudry, fils de M. Joseph Beaudry, à Mlle Antoinette Roch, rue de M. François Roch.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rvd M. Ferland, vicaire.

REMERCIEMENTS : — Les membres de la famille Lachapelle, de St-Liguori et de St-Jacques de l'Assomption offrent par la voie de notre journal leurs plus sincères remerciements pour les nombreux témoignages de sympathies reçus et l'assistance nombreuse aux funérailles de M. Louis Langlois dit Lachapelle.

On demande un bon jardinier pour prendre soin d'un jardin de 75 pieds par 100. S'adresser à la Pharmacie Boucher.

On demande une fille engagée pour une famille de 7 personnes. S'adresser à la Pharmacie Boucher.

On demande à acheter de la graine de lin, de la gomme de sapin, du rognon de Castor, de la Snake Root, de la Sarsaparille, de l'huile de bête puante.

BOULES A MITES.

Conservez vos fourrages et vos laines contre les mites en employant le Miticide Polo à 20c la boîte ou les boules à mites, nous venons de recevoir quelques cents livres de ces produits, que l'on ne perd pas de temps, ils s'enlèvent rapidement.

LE PRINTE...PS.

C'est le temps de se purger et de se purifier le sang, nous avons toujours considéré que c'était le meilleur temps de prendre l'Ami de la Famille et c'est certainement le meilleur purgatif du sang qu'il y a en vente; nous avons aussi des Salsepareilles de différentes marques.

Toujours en foule à la Pharmacie Boucher, au coin de la rue Manseau et Place Lavaltrie, c'est la place favorite de tous les acheteurs intelligents qui désirent se procurer les meilleurs produits au plus bas prix.

"La Pharmacie Boucher" MAINTENANT COIN MANSEAU ET PLACE LAVALTRIE.

Téléphone Bell : 128. Boîte Postale : 88. 9av juo

Melle Henriette Contant, institutrice à Montréal a passé quelques jours chez ses frères.

ON DEMANDE : — Une servante immédiatement. Bon salaire. S'adresser à Mme E. E. Le-pine, 118 Manseau. 19av juo

STATISTIQUES : — Depuis le 1er janvier 1917 au 17 avril, 76 naissances, 21 mariages et 39 décès sont inscrits dans les registres de la cathédrale.

MARIAGE : — A Ste-Emmélie de l'Energie, le 16 avril, a été célébré avec solennité le mariage de M. Eugène Laforest, mécanicien, fils de M. Pierre Laforest, surintendant de l'aqueduc, Joliette, à Mlle Antoinette Forest, fille de M. Joseph Forest, de La Barrière, comté Berthier.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rvd M. Clermont, curé. Le chœur de chant des Enfants de Marie avait charge de la partie musicale et s'est acquitté de sa tâche avec succès.

Les nouveaux époux ont reçu un très grand nombre de cadeaux et sont partis dans l'après-midi en voyage de noces.

Nos souhaits de bonheur à l'heureux couple.

—EXAMEN DE LA VUE.— Tous les cas de myopie, hypermétropie, astigmatisme, presbytie, etc., sont parfaitement corrigés.

Cause : Constants maux de tête, douleurs dans les yeux, etc., etc.

Salon d'optique, Bloc Boucher, rue St-Paul, Joliette. E. Prévost, opticien refractionniste diplômé. 8juil jan

DECES : — Dimanche, le 15 avril est décédée en cette ville, Mme Maxime Masse, née Marie Champoux, après une maladie de quelques jours seulement, à l'âge de 57 ans et 10 mois.

Mme Masse laisse pour déplorer sa perte, un époux et une fille : Mme Sam Racine.

Les funérailles ont eu lieu à Joliette hier, le 18 courant, à l'église St-Pierre, d'où après le service les restes mortels ont été transportés à St-Paul de Joliette, lieu de l'inhumation.